

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE
REGION DU KANEM
DEPARTEMENT DE KANEM
SOUS-PREFECTURE DE WADJIGUI

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA SOUS-PREFECTURE
DE WADJIGUI**

Période 2015 à 2018

Elaboré par la population de la Sous-préfecture de wadjigui avec l'appui financier et technique de PADL-GRN, un programme de la coopération Tchad-Union Européenne et l'accompagnement de l'ONG Université Populaire

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population de la Sous-préfecture de Wadjigui et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG Université Populaire.

Mois et année de finalisation du PDL : Septembre 2015

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures.....	v
Liste des Abréviations	v
Introduction	1
I. Généralités sur la sous-préfecture.....	1
1.1. Milieu physique.....	1
1.1.1. Localisation géographique.....	1
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	1
1.1.2.1. Relief	1
1.1.2.2. Climat	1
1.1.2.3. Hydrographie	3
1.1.3. Les ressources naturelles.....	3
1.1.3.1. Sols.....	3
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	3
1.1.3.3. Faune	4
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables.....	5
1.2 Milieu humain.....	5
1.2.1. Historique de la Sous-préfecture de Wadjigui.....	5
1.2.2. Caractéristiques démographiques	6
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	6
1.2.3.1. Structures Traditionnelles et la gestion du pouvoir traditionnel	6
1.2.4. Organisations modernes.....	10
1.2.5. Les intervenants	Erreur ! Signet non défini.
1.2.6. Les infrastructures existantes dans la sous-préfecture	16
1.3. Activités économiques	10
1.3.1. Agriculture	10
1.3.2. Élevage	13
1.3.3. Pêche	14
1.3.4 Commerce.....	15
1.3.5 Artisanat	15
1.3.6 Autres activités	16
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	1
2.1. Agriculture, Elevage, pêche	1
2.1.1. Résultats du diagnostic :.....	1

2.1.2 : Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.1.3 : Axes prioritaires de développement.....	3
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN)-environnement et tourisme.....	3
2.2.1. Résultats du diagnostic:.....	4
2.2.2 Problèmes majeurs.....	6
2.2.4 : Axes prioritaires de développement.....	7
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)..	8
2.3.1. Résultats du diagnostic :.....	8
2.3.2 : Problèmes majeurs.....	9
2.3.3 : Les axes prioritaires de développement	9
• Promouvoir les activités d'écotourisme par	Erreur ! Signet non défini.
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	10
2.4.1. Résultats du diagnostic	
2.4.2 Problèmes majeurs.....	11
2.4.3: Les axes prioritaires de développement	11
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	11
2.5.1. Résultats du diagnostic	
2.5.2 : Problèmes majeurs.....	13
2.5.3 : Les axes prioritaires de développement	13
2.6. Affaires sociales-Genre	15
2.6.1. Résultats du diagnostic	15
2.6.2 : Problèmes majeurs.....	17
2.6.3: Les axes prioritaires de développement	17
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .	18
2.7.1. Résultats du diagnostic	18
2.7.2 Problèmes majeurs.....	18
2.7.4 : Les axes prioritaires de développement	19
Schéma N°2 : Schema d'aménagement de la sous-préfecture de Wadjigui	22
IV. Projets de développement sur la durée du plan	22
4.1. Agriculture, Elevage, pêche	23
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	26
4.3. ECONOMIE (Commerce, transport, caisse d'épargne et de crédit, artisanat, etc.) .	32
4.4. Santé – Eau potable et assainissement.....	34
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	37
4.6. Affaires sociales-Genre	39

4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité.....	43
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions.....	47
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	47
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme d’actions	47
5.3. Plan de Travail Annuel.....	
Conclusion.....	1
Annexes	1

Liste de tableaux, cartes, figures

Tableau N°1 : Données pluviométriques de *Météo ASECNA de Mao*

Tableau N°2 : Données pluviométriques de l'*ONDR/Kanem*

Tableau N° 3 : Fiche de synthèse des données sur la Sous-préfecture de Wadjigui

Schéma N°1 : Schéma du Territoire de la Sous-préfecture de Wadjigui

Schéma N°2 : Schéma d'Aménagement du Territoire de la Sous-préfecture de Wadjigui

LISTE DES ABREVIATIONS

ACF: Action Contre la Faim
ADC: Association pour le Développement du Canton
ADS: Association pour le Développement Sous-préfectoral
AGR: Activité Génératrice de Revenu
AGC : Assemblée Générale Cantonale
AGS : Assemblée Générale Soous-préfectorale
ALC : animateurs Locaux Cantonaux
ALS : animateurs Locaux Sous-préfectoraux
ALV: animateurs Locaux Volontaires
CCD: Comité Cantonal pour le Développement
CSD : Comité Sous-préfectoral de développement
CDA: Comité Départemental d'Action
COGES: Comité de Gestion
COGESPE: Comité de Gestion de Point d'Eau
COSAN: Comité de Santé
CRPDL: Comité de Rédaction du Plan de Développement Local
CT: Commissions Thématiques
CVD: Comité Villageois pour le Développement
EE: Enseignant Etat
FAO: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'alimentation
FED: Fond Européen de Développement
Kg: kilogramme
Km: kilomètre
MC: Maître Communautaire
MDM: Médecin Du Monde
OCHA: Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OCL: Organisme Correspondant Local
OCL-UP: Organisme Correspondant Local-Université Populaire
ONDR: Office National de Développement Rural
OSC: Organisation de la Société Civile
OVD: Organisation Villageoise pour le Développement
PADL-GRN: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PDL: Plan de Développement Local
PNSA: Programme national de Sécurité Alimentaire
RAS: Rien à signaler
SIF: Secours Islamique France
UE: Union Européenne
UNICEF: Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

La Sous - Préfecture de Wadjigui, était dans le passé très riche à cause de ses diverses espèces floristiques et fauniques. Mais ces dernières années, la population des villages de la sous-préfecture vit un niveau de développement socio-économique trop faible, se caractérisant par l'insuffisance d'infrastructures et la dégradation accélérée des ressources naturelles due aux sécheresses.

En effet, ce Plan de Développement Local est le fruit des consultations de toutes les couches socioprofessionnelles ainsi que des membres des organisations de base (groupements, associations villageoises, organisations féminines) qui ont voulu fonder les bases d'un développement durable, intégré et harmonieux pour les générations présentes et futures.

Cette initiative concertée a pour finalité la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations par un meilleur accès aux services sociaux de base notamment l'éducation, la santé, l'eau potable, tout en préservant la biodiversité de la Sous-préfecture de Wadjigui.

Aussi, ce plan de développement local constitue-t-il un indispensable document de référence pour tout partenaire soucieux du développement de cette sous-préfecture.

La population de la Sous-préfecture ose croire qu'il contribuera aussi, à travers les axes et objectifs de développement, à réaliser son développement socio-économique et culturel par la valorisation des potentialités de sa sous-préfecture ainsi qu'à la gestion durable de ses ressources naturelles.

Contexte général d'élaboration du PDL

Dans un passé récent, les actions de développement étaient programmées par les partenaires et agents de développement sans la moindre concertation ou implication des bénéficiaires. En procédant ainsi, les besoins réels de développement de la population à la base n'ont pas été pris en compte. Cette approche qui consiste à réfléchir à la place de la population a montré ses limites. Tirant les leçons de cette approche, la population de la Sous-préfecture de Wadjigui s'est engagée en 2015 dans la gestion de ses propres affaires en élaborant son plan de développement local. L'initiative de cette zone est facilitée par la politique de décentralisation prônée par le Gouvernement dont l'élément capital est l'implication et la responsabilisation de la population à la base.

Méthodologie d'élaboration du PDL

L'élaboration du PDL de la Sous - Préfecture de Wadjigui a été réalisée conformément au Guide harmonisé d'élaboration des PDL adopté par le gouvernement en 2012. Cette démarche est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

Etape 1 : Réunion de prise de contact avec les autorités administrative et traditionnelles de la Sous-préfecture de Wadjigui

Tout d'abord il y a eu une réunion de prise de contact avec le Sous - Préfet et ses chefs traditionnels (Chefs de canton et chefs de village), organisée par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao le 16 décembre 2014 au chef-lieu de ladite sous-préfecture. Cette réunion a permis d'informer et de sensibiliser 1 autorité administrative et 19 chefs traditionnels sur l'intérêt du PDL, le processus de son élaboration et les dispositions pratiques à prendre. Cette réunion a donc permis d'échanger et discuter sur l'intérêt et les conditions d'élaboration du PDL.

Etape 2 : Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages de la Sous - Préfecture

Les campagnes d'information et de sensibilisation dans les villages de la Sous - Préfecture se sont déroulées le 8 janvier et ensuite les 13 et 15 janvier 2015 et ont permis de mettre en place les OVD et CVD. Cette étape a vu la participation de 770 personnes dont 165 femmes (cumul des participants des différents sites/grappes des villages).

Etapes 3 et 5: Assemblée Générale sous-préfectorale d'information et de sensibilisation couplée avec le lancement officiel du processus d'élaboration du PDL

L'Assemblée Générale Sous-préfectorale regroupant 237 participants dont 140 femmes s'est déroulée du 19 au 20 janvier 2015 à Wadjigui et a permis de mettre en place l'Association de Développement Sous-préfectoral (ADS) de Wadjigui et d'élire les membres du Bureau Exécutif de l'ADS et du Comité Sous-préfectoral de Développement (CSD). C'est pendant cette assemblée que les animateurs locaux sous-préfectoraux et les membres du CRPDL ont été désignés suivant les critères du guide harmonisé d'élaboration du PDL. A l'issue des activités, le Sous-préfet a procédé au lancement officiel du processus d'élaboration du PDL de la sous-préfecture.

Etape 4 : Mise en place de l'appui-conseil

La 4^{ème} étape a consisté à la mise en place de l'appui-conseil pour accompagner la Sous – Préfecture dans le processus d'élaboration de son PDL. L'équipe d'appui – conseil est mise en place à partir du mois de novembre 2014 par l'OCL -UP/PADL-GRN de Mao avec l'appui des coordinations de l'UP et du PADL-GRN. Cet appui a permis un bon déroulement du processus d'élaboration du PDL de la Sous - Préfecture.

Etapes 6: Formation des animateurs locaux sous-préfectoraux (ALS) : 1^{ère} Session

Bien avant la formation (1^{ère} Session) des animateurs locaux, il y a eu d'abord la formation des membres du Bureau Exécutif de l'ADS/CSD sur leurs tâches, sur quelques notions en développement local et son articulation avec la décentralisation, sur les techniques de communication pour le développement participatif. Cette formation a eu lieu le 27 janvier 2015 à Wadjigui avec 15 participants dont 4 femmes. Quant à la formation 1^{ère} Session des animateurs locaux, elle s'est déroulée du 28 au 30 janvier 2015 à Wadjigui et a regroupé les ALS, les membres du CSD et du CRPD, soit 14 participants dont 4 femmes. La formation 1^{ère} Session a permis aux ALS, membres du CSD et du CRPDL de connaître et comprendre leurs tâches, la démarche et les outils d'élaboration du PDL surtout les outils pour assurer l'étude du milieu et le diagnostic participatif, d'acquérir les techniques et les outils de communication et d'animation en planification locale prenant en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus du PDL.

Etape 7 : Etude du milieu du sous-préfectoral

Elle s'est déroulée du 16 au 21 mars 2015 et a permis de collecter les données socio-économiques et environnementales, la réalisation des diagnostics participatifs dans les villages de la Sous-préfecture de Wadjigui.

Etape 8 : Préparation de l'atelier de diagnostic participatif sous-préfectoral

Elle s'est déroulée le 22 mars 2015 à Wadjigui. Elle a permis aux ALS, membres du CSD et CRPDL, et autorités locales de réaliser, grâce aux données socio-économiques et culturelles collectées des tableaux synthétiques des données sur la Sous-préfecture de Wadjigui. Il a été également réalisé au cours de cette étape, sur la base des résultats de diagnostic participatif villageois, l'analyse provisoire de la sous-préfecture. C'est pendant cette étape que l'ébauche du schéma du territoire sous-préfectoral est élaborée et la logistique pour l'organisation de l'atelier sous-préfectoral de diagnostic participatif est préparée.

Etape 9 : Atelier sous-préfectoral de diagnostic participatif

L'Atelier sous-préfectoral du diagnostic participatif a regroupé à Wadjigui du 30 mars au 1^{er} avril 2015 136 délégués villageois dont 67 femmes représentant les différentes couches sociales. Ceux-ci ont d'abord suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation puis procédé à l'amendement et l'adoption du tableau synthétique des données de la Sous - Préfecture de Wadjigui, l'ébauche du Schéma du Territoire Sous-préfectoral. Ensuite, ils ont approfondi les résultats des diagnostics participatifs villageois pour bien identifier et analyser les problèmes majeurs qui freinent le développement socio-économique et culturel, et environnementaux de la zone. Ils ont ensuite proposé des solutions appropriées réalistes et réalisables. Enfin, les participants à l'atelier ont défini des axes prioritaires de développement. L'assemblée a jugé mieux de confier

la suite de réflexion aux Commissions Thématiques mises en place à cet effet à la fin de l'atelier pour approfondir les idées des projets formulées. Ces différentes commissions thématiques mises en place sont : Agriculture-Elevage-Pêche ; Gestion des Ressources Naturelles-Environnement-Tourisme ; Economie (commerce, transport, artisanat, CEC, industries, etc.) ; Santé-Eau Potable-Assainissement; Education-Alphabétisation-Culture-Sport ; Affaires Sociales-Genre ; Gouvernance-Paix-Sécurité.

Etape 10 : Formation des animateurs Locaux Sous-préfectoraux (ALS) : 2^{ème} session

Après le diagnostic participatif zonal, les animateurs Locaux ont été encore formés pour leur permettre d'assurer aisément leurs tâches dans les étapes suivantes. La formation 2^{ème} Session a eu lieu du 07 au 09 avril 2015 à Wadjigui et a regroupé aussi les ALZ, les membres du CZD et du CRPDL soit un total de 13 participants dont 4 femmes. Elle a permis aux ALZ, les membres du CZD et du CRPDL de connaître, comprendre et maîtriser les étapes et les outils de la planification locale. C'était aussi un moment d'échanges entre les ALZ, membres du CZD et du CRPDL et l'équipe d'accompagnement de l'OCL-UP/PADL-GRN sur les difficultés de terrain.

Etape 11 : Travaux en Commissions Thématiques

Les membres des différentes commissions thématiques accompagnés des ALZ, des membres du CZD, du CRPDL ainsi que de l'animateur de la structure d'accompagnement, ont pendant la période du 09 au 11 avril puis du 09 au 10 mai 2015, parcouru tous les villages de la sous-préfecture pour approfondir la réflexion avec les porteurs des projets sur les idées de projets formulées lors de l'atelier sous - préfectoral de diagnostic participatif. Ils ont fait des propositions des projets concrets dans les différents domaines en tenant compte des normes techniques, des planifications existantes, des aspects environnementaux et des préoccupations des femmes et d'autres groupes vulnérables. Ces propositions de projets sont faites en fonction des capacités financières et organisationnelles des porteurs des projets.

A la fin des travaux, les membres des différentes commissions thématiques en collaboration avec le CZD, le CRPDL, l'animateur de la structure d'appui et l'expert en planification locale, ont élaboré des rapports des travaux à présenter au prochain atelier de formulation des projets

Etape 12 : Atelier sous-préfectoral de formulation des projets

A la fin des travaux en Commissions Thématiques une liste provisoire des projets par domaine a été établie grâce aux travaux abattus par les membres des Commissions Thématiques. Les résultats de leurs travaux ont été présentés aux participants à l'atelier zonal de formulation qui a lieu du 25 au 26 mai 2015 à Wadjigui. Cet atelier a regroupé 100 personnes dont 53 femmes. Les participants à l'atelier de formulation des projets, après avoir approfondi les réflexions sur les différentes problématiques (environnement et gestion des ressources naturelles, agriculture durable, élevage durable, économie, santé, éducation, culturel, genre, VIH/SIDA etc ...), se sont positionnés sur les résultats des Commissions Thématiques puis ont établi une liste provisoire de projets par domaine sur la base des travaux des CT.

Etape 13 : Rédaction du PDL

De l'étude du milieu à l'établissement de la liste provisoire des microprojets par domaine sur la base des résultats des travaux en CT en passant par le diagnostic participatif zonal, tout était rassemblé pour rédiger l'ébauche du PDL de la Sous-préfecture de Wadjigui. Cette étape a été réalisée du 15 au 26 juin 2015. L'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement en collaboration avec les membres du Comité de Rédaction de PDL ont,

rédigé l'ébauche du PDL de la Sous - Préfecture de Wadjigui sur la base du manuscrit et conformément au canevas de rédaction du Guide Harmonisé d'Elaboration du PDL. L'ébauche du PDL ainsi rédigée a été présentée et amendée en interne le 5 août 2015 avant d'être présentée ensuite aux participants au prochain atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL pour amendement et adoption.

Etape 14 : Atelier sous-préfectoral de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL

L'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de la Sous - Préfecture s'est tenu du 06 au 07 août 2015 à Wadjigui et a regroupé 146 participants dont 64 femmes.

Cet atelier a permis aux participants d'établir la liste des projets prioritaires issus des travaux des Commissions Thématiques, d'identifier clairement les porteurs des projets, d'évaluer leurs capacités financière et organisationnelle, de donner des informations claires sur les potentiels bailleurs et leurs procédures. Il a aussi permis aux participants de prioriser dans le temps et dans l'espace les micros projets inscrits sur la durée du PDL. C'est également au cours de cet atelier que les participants définissent et adoptent le mécanisme et la stratégie de mobilisation des ressources locales pour la mise en œuvre de leur PDL. Ils vont également finaliser le schéma d'aménagement du territoire sous-préfectoral, amender et adopter l'ébauche de leur PDL.

Etape 15 : Finalisation de la rédaction du PDL

Aussitôt après l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL élaboré, les membres du CRPDL et du CSD (Président et Secrétaire) et l'Expert en Planification Locale de la structure d'appui se sont retrouvés à Mao le 12 septembre 2015 à Mao pour intégrer dans l'ébauche du PDL les observations formulées par les participants lors de l'atelier.

Etape 16 : Validation du PDL élaboré

Après la mise en forme, le PDL est transmis au Comité Départemental d'Action (CDA) pour son examen puis sa validation en session publique. La session de validation a été organisée en Septembre 2015 à Mao.

Etape 17 : Diffusion du PDL

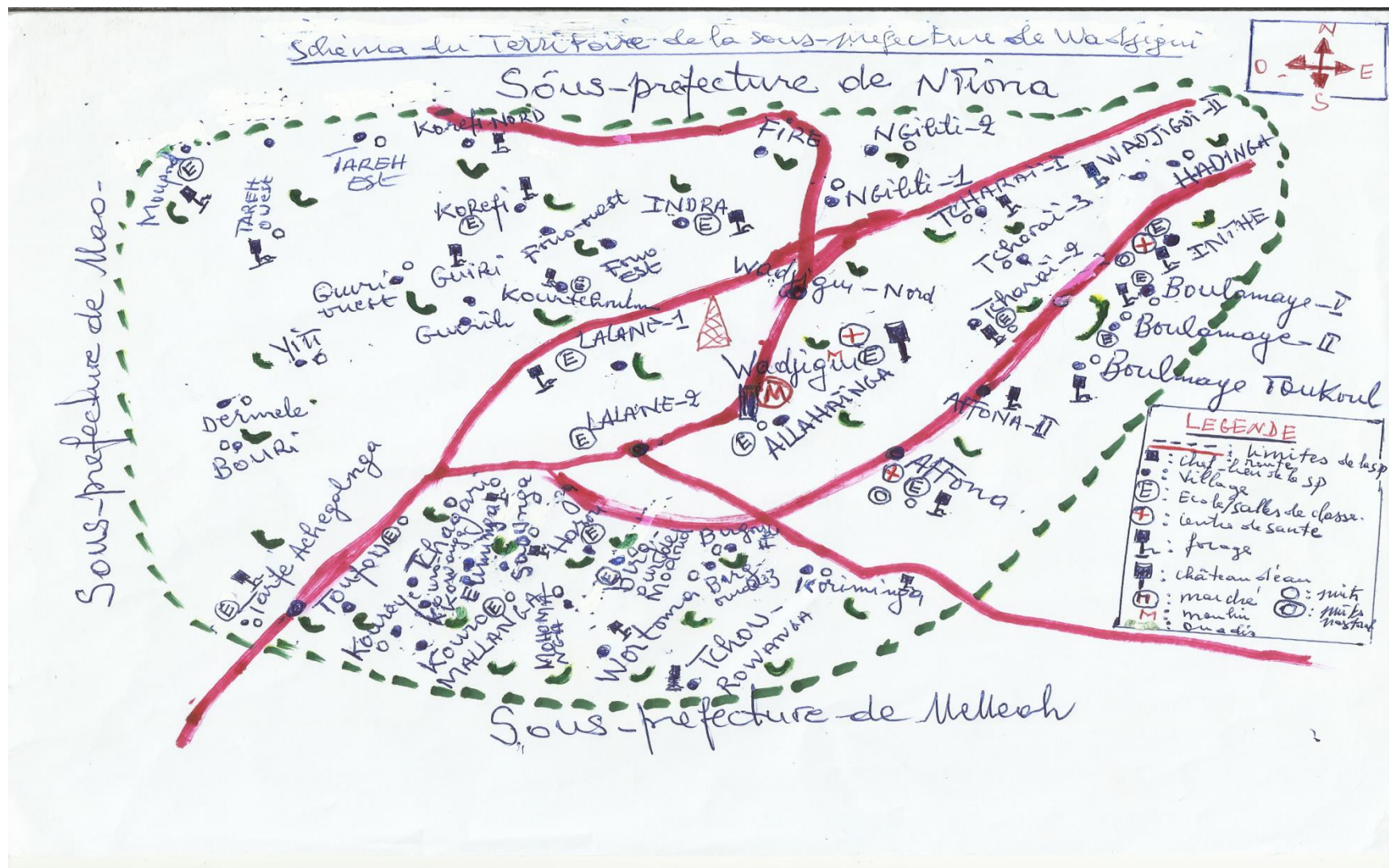
Une fois le PDL validé par le CDA et les observations faites lors de la session de validation intégrées, le PDL sera multiplié en plusieurs exemplaires et diffusé dans tous les villages de la Sous - Préfecture de Wadjigui, et auprès des partenaires au développement (partenaires techniques et financiers). Il a été envisagé de mener cette étape de façon continue.

Etape 18 : Mise en œuvre du PDL.

Le début officiel de la mise en œuvre des projets issus du PDL a été lancé par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao en collaboration avec le Bureau de l'ADZ à travers quatre (04) projets d'action d'ancrage prévus et sélectionnés parmi les microprojets retenus par la population et ses organisations dans le PDL. Il s'agit de deux (02) d'installation de forage dont l'un dans le village Koriminga et l'autre à Kouro-Malanga, deux (02) projets de réalisation des cultures maraîchères dont l'un par le Gpt « des Femmes Productrices de Eliminga » dans le village Eliminga et l'autre par le groupement mixte « DJEBEL » dans le village Allahainga. Parallèlement à ce lancement officiel de la mise en œuvre des projets inscrits dans le PDL de la Sous - Préfecture de Wadjigui,

Cette mise en œuvre des projets issus du PDL va se poursuivre très activement par les différents porteurs de projets programmés pour la première année avec l'appui des partenaires financiers et/ou techniques sollicités, après la validation dudit PDL par Le CDA du Kanem.

SCHEMA N°1 : SCHEMA DU TERRITOIRE DE LA SOUS-PREFECTURE DE WADJIGUI



I. GENERALITES SUR LA SOUS-PREFECTURE

Les généralités sur la sous-préfecture portent sur ses caractéristiques physiques, les ressources naturelles, le milieu humain et les activités économiques.

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

La Sous - Préfecture est située dans le Département du Kanem située dans la Région du Kanem. Elle est située au nord à environ 25 km de Mao, chef - lieu du département qui abrite la Région du Kanem.

La Sous - Préfecture de Wadjigui est située entre le **14°19.192'** de latitude nord et le **15°23.998'** de longitude est (repère centre de santé). La Sous - Préfecture est limitée au nord par la Sous - Préfecture de Tchona, au sud par la Sous - Préfecture de Tchona et la Sous - Préfecture de Mao rural, à l'est par la La Sous - Préfecture de Melleah et la Sous - Préfecture de Tchona et à l'ouest par Sous - Préfecture de Tchona et la Sous - Préfecture de Mao rural. On accède à cette Sous - Préfecture par des pistes non aménagées. Selon le recensement villageois de 2015 cette Sous - Préfecture compte **55** villages récapitulés dans le tableau intitulé fiche de synthèse de données sur la Sous - Préfecture. Il existe dans La Sous - Préfecture un canton. Il s'agit du canton de la communauté Kordia dirigé par un Chef de canton et des villages indépendants dirigés par des chefs de village.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief de La Sous - Préfecture de Wadjigui est très contrasté sur l'ensemble du territoire et constitué des vastes ensembles dunaires façonnés sous forme d'ondulation des dunes, des montages ou plateaux. Ces massifs de sable sont entaillés de sillons et parsemés des dépressions appelées « ouadis ». Les ouadis sont des dépressions interdunaires en forme de cuvette plus ou moins fermées, de dimensions variables. Toutes les dépressions ne sont pas des ouadis. Ce qui caractérise un ouadi c'est la présence d'un sol, différent des dunes et qui n'est pas non plus recouvert de sable stérile. Aux ouadis et mares temporaires observés peuvent s'ajouter les nombreux ravins plus ou moins profonds et larges observés presque partout en brousse et périphérie des villages. La plupart de ces ravins se dirigent vers les ouadis. Les ravins existants et ceux susceptibles de se développer devront faire l'objet d'aménagements lourds et durables.

1.1.2.2. Climat

Le climat de La Sous - Préfecture de Wadjigui est de type sahélo-saharien caractérisé par deux saisons : une saison des pluies allant de juin à septembre avec des pluviométries moyennes annuelles en période normale comprises entre 200 et 400 mm. Quant à la saison sèche, elle est longue et commence d'octobre à mai-juin. Durant la saison sèche l'hygrométrie est faible, les températures élevées, les vents fréquents et desséchants de NE/SW et l'évapotranspiration très forte.

Depuis 1970, le climat ne cesse de se dégrader avec une pluviométrie annuelle dépassant difficilement 200 mm. Pour la population de La Sous - Préfecture cette dégradation du climat a diminué et continue de diminuer la rentabilité de ses différentes activités économiques (agriculture, élevage, etc.) et la perte de sa diversité et richesse biologique sans oublier son influence sur sa santé (le réchauffement de plus en plus, fréquentation de diverses maladies, etc).

1.1.2.2.1 Les vents

Dans la Sous - Préfecture, deux (2) vents dominent. Il y a le **harmattan** qui est un vent sec et poussiéreux qui souffle du nord à l'Est de janvier à mai et qui provoque des brouillards. Tandis que la **mousson**, un vent humide et frais souffle du sud à l'ouest vers nord-est de juin à septembre annonçant l'arrivée de la saison pluvieuse.

1.1.2.2.2 Les températures

Les températures dans la Sous - Préfecture de Wadjigui fluctuent entre 28 et 45°C durant l'année. Les mois de mars, avril, mai, juin sont les plus chauds avec des températures caniculaires souvent supérieures ou égales à 40°C. Cette période de chaleur s'accompagne par des effets importants sur l'environnement et les activités pastorales (assèchement des points d'eau et pâturages, risque de feu de brousse....). La période de fraîcheur s'étend de novembre à janvier-février, mais les mois les plus froids sont décembre-janvier avec des températures qui baissent jusqu'à 15 à 18°C. L'amplitude thermique est très élevée entre le jour et la nuit. Elle dépasse 42° en avril, mai et juin et tourne autour de 27° C en janvier.

La hausse des températures a des effets négatifs sur l'environnement et par conséquent, elle contribue à l'assèchement du couvert végétal suite à l'évapotranspiration assez importante.

1.1.2.2.3 Pluviométrie

La pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et mal répartie sur l'ensemble du territoire de la Sous - Préfecture de Wadjigui. Selon les données météorologiques de la station de l'ONDR installé à Mao à environ 25 km de ladite sous-préfecture recueillies entre 2011 et 2013, les précipitations varient entre 200 à 300-400 mm avec des fréquences de 15 à 18 pluies/an. Les fortes précipitations sont enregistrées en mi-juillet et août. Il n'existe pas une station dans la Sous - Préfecture. A cet effet, les données météorologiques sur la Sous - Préfecture manquent cruellement. Celles des tableaux ci – après sont issues des stations de météo de l'aéroport de l'ONDR du Kanem, et donnent une idée des cumuls annuels.

Tableau N°1 : récapitulatif des données pluviométriques de Mao et de

la station Météo ASECNA de Mao

Année	2001	2002	2003							2010	2011	2012
Précipitation	201,5	116,0	230,2							225,4	233,6	288,6

Tableau N°2 : Récapitulatif des données pluviométriques de la Station ONDR de Kanem

Années	Quantité de pluie en mm	Nombre de jours de pluie	Période de pluie	Mois de pluie Maxi
2011	216,6	18 jrs	Juin-sept	Août
2012	293	22jrs	Mi-sept.	Août
2013	183,3	15jrs	Juin-Oct.	juillet

La population de la Sous - Préfecture de Wadjigui s'inquiète du changement climatique car chaque année la pluie est insuffisante et mal répartie dans le temps et dans l'espace. Cette pluviométrie ne permet pas aux cultures de boucler leur cycle de production d'où la dégradation de plus en plus de la situation alimentaire dans la localité ainsi que des revenus des agriculteurs et des éleveurs.

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la Sous – Préfecture de Wadigui est caractérisé par des ouadis qui constituent des bassins versants, de quelques rares mares temporaires et de la nappe phréatique à faible profondeur. Certains de ces ouadis et mares constituaient jadis des cours d'eau permanents au moment où le climat était favorable. D'autres ouadis produisaient des natrons mais de nos jours cela n'existe plus. Quant aux mares, elles étaient très nombreuses mais de nos jours la plupart sont ensablées (englouties par le sable). Le niveau de la nappe phréatique dans la Sous - Préfecture en temps normal varie de 3 à plus de 4 mètres de profondeur dans les ouadis et sur les plateaux sableux la profondeur est de 12 à 15 mètres.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Deux types de sols sont rencontrés dans la Sous - Préfecture de Wadigui:

- Les sols sablonneux observés partout surtout au nord, au sud, à l'est et à l'ouest et ainsi qu'autour de tous les villages de la Sous - Préfecture. Ces sols sont utilisés pour la culture du mil pénicillaire, le pâturage et l'implantation des habitations.
- Les sols sablo-argileux et/ou calcaires, limono-argileux (surtout au cœur des ouadis) se trouvant dans les bas fonds (ouadis, mares) sont utilisés pour l'agriculture oasienne (Mais, Blé, pénicillaire et sorgho), le maraîchage et pour les palmeraies à dattier. Surtout les sols limono-argileux des ouadis sont exploités pour la fabrication des briques et construction des maisons. A cela il faut ajouter la facilité de réaliser des puits pastoraux traditionnels ou modernes voire aussi le puits traditionnel d'approvisionnement de la population à cause de la faible profondeur de la nappe phréatique. Dans l'ensemble les sols des ouadis sont d'une bonne fertilité. Ces sols présentent une texture limoneuse ou limono-sableuse. La présence de natron (bicarbonate de sodium) au centre des ouadis est surtout visible dans ceux ayant une mare saisonnière ou permanente.

Ces sols subissent des dégradations dues à plusieurs facteurs dont les plus importants sont:

- **Le surpâturage :** Suite au passage répétitif des troupeaux, on observe un surpâturage de tapis graminéen et des arbustes, le surpâturage de la surface du sol le rendant sensible à l'action du vent.
- **Le défrichement anarchique:** Les paysans défrichent la terre autour de leurs villages et en brousse pour la culture du mil pénicillaire en pluvial. A cela s'ajoutent d'autres pratiques agricoles néfastes.
- **La coupe abusive des arbres** comme bois de chauffe et de charbon de bois, pour la construction d'habitation, fabrication des outils de travail (houe et mortier), bois de vente.
- L'érosion éolienne et hydrique qui contribue aussi à la dégradation
- La mauvaise pratique d'irrigation dans certains ouadis;
- La surexploitation du sol ;
- La multiplication des pistes ;
- Les changements climatiques et les sécheresses successives.

Les populations de certaines localités organisées en groupement ou en collectivité villageoise avec ou sans appui des partenaires au développement, se sont engagées dans la lutte contre les phénomènes de dégradation des sols. Ces actions de lutte consistent non seulement à planter les arbres autour des villages et ouadis, mais également à protéger les arbres existants dans le milieu.

1.1.3.2. Végétation et Flore

Dans la Sous - Préfecture de Wadigui nous rencontrons trois types de végétations : la végétation naturelle, la végétation exotique et la végétation herbacée.

La végétation naturelle

La flore est composée de formation végétale arbustive à dominance des épineux. Les observations de terrain donnent les types de formations végétales suivantes : en brousse la végétale est dominée par des *Leptadenia pyrotechnica* parsemés à certains endroits par des différentes espèces d'acacia, et savonniers plus ou moins concentrés dans certains endroits et vice-versa, la formation végétale à dominance des épineux (différentes espèces d'acacia et) localisés le plus souvent dans les habitations et aux environs plus ou moins immédiats de ces dernières. Autour des ouaddis, on rencontre une végétation plus ou moins dense constituée soit une concentration des *Leptadenia pyrotechnica* associés d'épineux soit une concentration des rôniers associés des *Leptadenia pyrotechnica* soit encore une concentration plus ou moins des différentes espèces d'acacia.

Dans le temps passé, il existait beaucoup d'arbres, la végétation était dense à cause de l'abondance des pluies. Mais la croissance démographique augmente les besoins des populations (bois de chauffe, charbon bois, défrichage et la construction). La végétation de la zone est en perpétuelle dégradation.

Les espèces ligneuses qu'on y rencontre sont : *Balanites aegyptiaca*, *Prosopis africana*, *Zizyphus mauritiana*, *Hyphaene thebaica*, les *Acacia* (*nilotica*, *seyal*, *senegal*, *sieberiana*), *Faidherbia albida*, *Phoenix dactylifera*, *Calotropis procera*, *Leptadennia pyrotechnica*, *Prosopis uliflora*, *Sieberienna nilotica*etc.

Ces différentes espèces sont utilisées par les populations comme bois de chauffe, pour la fabrication des manches d'outils, la construction de barrière contre l'ensablement et animaux en divagation, construction des hangars et bien d'autres services, comme plantes médicinales et pour l'alimentation du bétail. La vente du bois constitue une importante source de revenus pour une catégorie de population de la Sous - Préfecture. Les prélèvements humains de bois de chauffe et d'œuvre, le défrichement de nouveaux champs ainsi que la sécheresse ont considérablement dégradé et continuent de dégrader la végétation déjà peu dense.

Végétation herbacée

La végétation herbacée n'est pas importante du fait de faible quantité de pluie enregistrée ces dernières années. Pendant la saison sèche, la végétation herbacée est presque nulle partout sur l'ensemble du territoire de la Sous - Préfecture, ce qui pose un sérieux problème de pâturage obligeant les éleveurs locaux des troupeaux importants surtout bovins et camelins à pratiquer la transhumance vers les endroits où ils espèrent mieux trouver des pâturages pour leurs animaux. Les espèces herbacées qu'on rencontre sont : *Andropogon gayanus*, *Cenchrus biflorus*, *Striga* sp, *Euphorbia hirta*, *Eragrostis tremula*, *Cyperus* sp. Ces espèces sont principalement utilisées pour l'alimentation animale surtout pendant la saison des pluies, mais certaines espèces sont utilisées en médecine traditionnelle. Plusieurs espèces des herbacés sont en voie de disparition suite au surpâturage et la colonisation de leur milieu par le *Leptadenia pyrotechnica*.

Par ailleurs, Ces espèces de la flore tout comme celles de la végétation herbacée sont soumises à une forte pression anthropique à travers les feux de brousse, le défrichement des nouveaux champs, l'exploitation de bois de chauffe et de divers services, de bois de vente, l'alimentation animale.

Végétation exotique.

Les plantations artificielles se limitent aux espèces exotiques plantées par certains producteurs dans les ouaddis. L'espèce la plus utilisée est le *Phoenix Dactylifera* (dattiers), neemiers, *Prosopis juliflora*.

1.1.3.3. Faune

La Sous - Préfecture de Wadigui possédait des potentialités fauniques très riches et diversifiées jadis mais plusieurs espèces ont disparu de nos jours à cause de la perte et de la transformation de leurs habitats suite aux sécheresses et au tarissement des cours d'eau laissant à leurs trace des vastes étendues de sable, à la perte de leurs niches écologiques par la création des villages, l'augmentation des troupeaux en élevage et le surpâturage, aux défrichements anarchiques et coupe abusive des arbres pour divers services. Les espèces animales sauvages comme le lion, la panthère, l'éléphant, la zèbre, la girafe et autres espèces ont déserté la localité pour immigrer vers le Lac et autres localités favorables du Tchad et des pays voisins. Aujourd'hui on trouve majoritairement des gazelles, des lièvres, des chacals, les

chats sauvages, quelques rares hyènes, les singes, les écureuils, les varans, les porcs épics, les rats, les serpents et des espèces d'oiseaux tels que les aigles, les pintades, les sarcelles, les éperviers etc....

Les menaces qui pèsent sur la faune sont la sécheresse, la désertification et le changement climatique du fait de la montée de température, de l'insuffisance d'arbres suite à la coupe abusive des bois pour divers services, au défrichement anarchique et du feu de brousse. Grâce à l'appui du service de cantonnement forestier et la Brigade Nomade dans la Sous - Préfecture, la population est sensibilisée et des mesures d'emprisonnement sont prises à l'encontre de ceux qui viendraient à enfreindre les règles. Une importante action de protection de la végétation et flore est celle réalisée dans le village Fouo avec l'appui du Programme Sous-régional : « La Grande Muraille Verte ».

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables

Il n'existe pas des informations relatives aux ressources naturelles non renouvelables exploitées ou exploitables dans la Sous - Préfecture de Wadjigui car Le sous-sol de cette sous-préfecture n'a pas encore subi de prospection géologique donc il y'a lieu de signaler l'espoir qu'il puisse regorger des ressources exploitables.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique de la Sous-préfecture de Wadjigui

Les premiers habitants de Wadjigui étaient les membres de 12 groupes d'ethnies Daza, descendants de famille Koma-Mahadi, venus de l'extrême nord du Tchad (Tibesti précisément Borkou Wouni/Faya périphérique). Avant leur installation à Wadjigui, ils sont installés temporairement dans certains endroits le long de leur trajet. Aussi, il faut que ces 12 groupes d'ethnies soient des Arabes d'Asie quittant le Yemen en Arabie Saoudite pour traverser successivement la Syrie, l'Egypte, la Libye puis le Tchad dont Borkou Wouni/Faya périphérique au niveau du Tibesti pour aboutir à leur installation définitive à Wadjigui. Ces peuples se seraient installés au 17^{ème} Siècle, période de l'islamisation du Kanem. Les autochtones trouvés dans la localité étaient les Boulala.

Les événements majeurs ayant marqué la Sous - Préfecture sont les conflits pour l'appropriation de l'espace pour y régner, les sécheresses de 1972-73, 1984-85 ; la peste humaine (Aré en langue locale); entre les fézzanés libyens et les Touaregs nègriens/maliens d'une part et entre ces derniers et les Boulala d'autre part, entre les Boulala et les 12 groupes d'ethnies Daza de Koma-Mahadi qui par la suite se sont entendus pour faire face aux autres conquérants aboutissant à la mise en déroute des Touaregs et Fezzanés libyens. Après la victoire, le territoire est entre les Boulala et les 12 groupes d'ethnies Daza de Koma-Mahadi. Quelques temps après un conflit surgit ces derniers au départ et l'installation des Boulala vers le centre est du pays (Batha). Après quelques années, les Ouaddaïens appelés localement Koursa (Koua), venant de Darfour via Abéché dans le but d'enlever les personnes et voler leurs biens mais ils ont été mis en déroute après des dures et longues guerres (résistance des 12 groupes d'ethnies Daza, descendants de famille Koma-Mahadi). Après cette guerre, le territoire est approprié par les 12 groupes d'ethnies Daza, descendants de famille Koma-Mahadi.

Les groupes étaient organisés en chefferie traditionnelles ayant à la tête un chef. Les chefs qui se sont succédé sont :

- Kedallah Brahim Kordi, 1^{er} chef de la communauté Kordia
- Kedallah Bossom, 2^{ème} chef de Kordia
- Kedallah Brih, 3^{ème} chef
- Kedallah Ayoubah, 4^{ème} chef
- Kedallah Chilane Brahim Kordi, 5^{ème} chef
- sont succédé sont :
 - Kedallah Mallimith, 6^{ème} chef
 - Kedallah Mallah, 7^{ème} chef

- Kedallah Kourtchi, 8^{ème} chef
- Kedallah Adoum, 9^{ème} chef
- Kedallah Moussa, 10^{ème} chef
- Kedallah Amine, 11^{ème} chef
- Kedallah ADOUM ERTCHEYMI KEDELLAYE, 12^{ème} chef

Dans cette chefferie de Kordia de temps jadis existaient des chefferies parallèles de petite taille dans certaines sous-familles citées ci-dessus. Aussi, au fur et mesure que la communauté s'élargie, naissent toujours des chefferies parallèles limitées.

La communauté Kordia est composée de 8 clans (Famille Chilane qui détient l'actuel canton de la communauté dirigé par ADOUM ERTCHEYMI KEDELLAYE, Famille Matala, Famille Ngoua, Famille Dongola, Famille Kouyalah, Famille Hayerah, Famille Tcharah, Famille EYah).

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Effectif, répartition et densité de la population

La population de la Sous - Préfecture de Wadjigui est estimée à 19629 habitants pour un nombre total des ménages estimé à 3889 (selon les résultats des fiches du recensement villageois de 2015).

La population est répartie inégalement sur l'ensemble du territoire de la Sous - Préfecture. Il ya une densité très faible dans certains villages et très forte dans d'autres. La densité moyenne est de 2 habitants au km² (RGPH, 2009).

Les groupes ethniques :

La population de la Sous - Préfecture de wadjigui est composée exclusivement des ethnies Gouranes (sédentaires). Cependant, il faut aussi signaler la présence des ethnies Arabes et peulhs nomades surtout pendant la saison des pluies.

Au sein de cette population, il existe plusieurs tribus (clans) dont par ordre d'importance: Kordia, Koumadjilia, Beurmelia, Medelia, Agnah. A l'intérieur de chaque clan, il existe des sous-familles.

Mouvements migratoires

Dans cette sous-préfecture nous remarquons non seulement le mouvement des populations nomades pendant la saison des pluies mais aussi celui d'une partie des populations sédentaires. En effet, une partie de la famille des populations sédentaires s'éloigne à la saison sèche ou même pour plusieurs années. Aussi, de nombreux hommes tant mariés que non encore mariés partent vers l'intérieur du Tchad (Lac-Tchad, N'Djaména et la partie sud du Tchad) et à l'extérieur (Arabie saoudite, Libye, Niger, Nigéria, Soudan, etc.) surtout pour les activités commerciales. Cela a une implication non seulement démographique mais aussi économique et sociale. Les femmes de ces migrants, en l'absence de leurs maris, sont les chefs de ménages. Elles reçoivent aussi quelquefois de leur et/ou des parents des appuis. Cette migration est la conséquence de l'aggravation des conditions climatiques dans la localité. La Sous - Préfecture de Wadjigui a également enregistré plusieurs retournés libyens après la crise libyenne de 2011 qui sont repartis dans les villages de la sous-préfecture.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

1.2.3.1. Structures Traditionnelles et la gestion du pouvoir traditionnel

Les différentes structures traditionnelles existant dans la Sous - Préfecture de wadjigui sont :

- la Famille qui est la base sur laquelle repose l'organisation sociale, regroupait jusqu'à une période récente les descendants d'un même ancêtre (parents, grands parents, oncles, tantes, enfants et cousins). Au sein de cette cellule familiale, la gérontocratie jouait pleinement le rôle

qui lui était dévolu. Aujourd'hui du fait de la monétarisation de l'économie, cette famille patriarcale a été disloquée faisant place à la famille nucléaire caractérisée par un individualisme très poussé, nuisible à une cohésion sociale car il peut être un facteur bloquant du développement si l'on y prend garde.

- la communauté qui est un ensemble des familles et dirigée par un chef. Si la communauté est érigée en canton, la chefferie communautaire devient la chefferie cantonale dirigée par un chef de canton.

- la chefferie villageoise dirigée par un chef de village assisté des sages du village. Un village est constitué par un ensemble des différentes communautés à l'intérieur desquelles se trouvent les familles. Les villages de la Sous - Préfecture possèdent la même structure traditionnelle. Ils sont dirigés par des chefs de village avec ses notables.

La chefferie traditionnelle est patrilinéaire. La femme est exclue du droit d'héritage. Mais, elle dispose d'un droit d'usage temporaire pour l'exploitation agricole. La force des structures traditionnelles existantes telles que le Chef de la communauté/de canton, les Fougou (chefs de tribu), les Maras (chefs de villages) résident dans leurs capacités de mobilisation sociale dans toutes les circonstances (fêtes religieuses ou politique, accueil, poursuite des voleurs du bétail) et dans la conservation des valeurs socioculturelles et la régulation des conflits internes. Cependant, depuis quelques années, compte tenu de l'évolution et l'intégration du modernisme dans les habitudes locales, ces structures traditionnelles perdent de plus en plus leurs pouvoirs.

L'organisation traditionnelle repose sur le chef de la communauté/chef de canton, chef de village. Ils sont chargés de :

- assurer gestion du patrimoine foncier et garder jalousement ce legs
- appliquer les droits coutumiers
- collecter l'impôt et les redevances
- prévenir et régler les conflits inter villages et communautés.

Le chef de communauté/chef de canton a sous son autorité les chefs de villages chargés d'administrer les affaires au niveau de leurs villages respectifs. Ils règlent les différends relevant de leurs compétences mais dans le cas où ça les dépassent, ils les remontent au niveau de communauté/chef de canton et en cas de nécessité au Sous - Préfet de la localité en dernier ressort. Ils sont les propriétaires des terres sur lesquelles ils ont le droit d'usage. Tous les problèmes entre la population sont gérés à l'amiable par le conseil des sages par des conciliations ou des amendes afin de corriger les coupables. Ils participent dans le cadre de la mobilisation sociale et la sensibilisation dans les différentes fêtes (religieuses, Politiques, Accueil...).

A côté de ces organisations dites traditionnelles, il existe des structures modernes.

2.3.2. La gestion du pouvoir traditionnel :

C'est le Chef de la communauté/Chef de canton qui administre son territoire. Le chef de la communauté/Chef de canton ne règle que les problèmes traditionnels tels que l'adultère, la dévastation des champs par les animaux, les bagarres, et sert de courroie de transmission entre la population et l'administration publique. Au cas où le litige le dépasse, il recourt au Sous - Préfet. Le vol des animaux, les feux de brousse, le trafic de drogue etc. se règlent par l'administration territoriale représentée au niveau de la localité par le Sous - Préfet. Au cas où la communauté est érigée en canton, le Chef de canton est assisté des notables et de quelques gouniers. Le chef de village appelé communément « Maraa » s'occupe de la gestion de terre. Son rôle est celui d'un contrôleur chargé du maintien de l'ordre et de l'exécution des prescriptions coutumières et islamiques : partager les ouadis entre les habitants du village, veiller à la célébration des cérémonies rituelles coraniques, faire verser les redevances après chaque cycle de récolte, etc. Pour cette tâche, il est souvent assisté par quelques sages du village.

2.3.3. Activités coutumières

Les activités culturelles dans les villages de la Sous - Préfecture sont constituées des cérémonies, de mariages (arousses), sacrifices de deuil, des courses hippiques organisées chaque année. Sur le plan culturel, l'éducation des hommes est basée sur le principe de l'initiation qui permet aux jeunes garçons de se préparer pour s'insérer dans la vie des adultes. L'éducation des filles se fait à travers un rite, non semblable à l'initiation, mais qui permet à celles-ci d'acquérir l'hygiène corporelle et à devenir des bonnes ménagères, etc. Aujourd'hui cette pratique a disparu du fait de la scolarisation des filles tandis que l'initiation des jeunes garçons, en déclinaison un certain moment pour les mêmes raisons, est en train de refaire surface.

2.3.4. Les rapports sociaux entre les différents groupes

La majorité des habitants des villages de la Sous - Préfecture sont liés par le lien consanguin, la langue, le mariage et l'histoire. Tous les habitants parlent la langue Gourane et ont la même culture donc une facilité pour se communiquer et vivre ensemble.

2.3.5. Le rôle et la place des jeunes : Les jeunes occupent une place très importante dans la société surtout en termes de mobilisation pour diverses cérémonies. D'abord ceux qui sont sur place, lors des festivités ou des cérémonies officielles, ils s'occupent de l'accueil des invités, de la course des chevaux. Pendant des cérémonies sacrificielles, c'est toujours eux qui s'occupent de leur déroulement en hébergeant et en nourrissant les hôtes. Ce rôle important que jouent les jeunes dans la société réussit grâce surtout à leur organisation interne. A la tête de l'organisation des jeunes, nous trouvons un chef appelé **Alifa**. Il est chargé de mobiliser les jeunes pour des cérémonies de mariage et bien d'autres, de trancher certains conflits entre les jeunes.

Malgré ce rôle important que jouent les jeunes dans la société, ils sont très faiblement scolarisés et plus ou moins privés des activités sportives et culturelles.

2.3.6. Le rôle et la place des femmes : D'abord, les femmes jouent un rôle de premier plan dans l'éducation des enfants. Les femmes font diverses activités génératrices des revenus (petit commerce) des revenus pour subvenir aux besoins de leurs familles respectives. Elles pratiquent aussi l'agriculture et l'élevage des petits ruminants. Certaines sont bien dans le tissage. Les femmes, par leur mobilisation massive et particulière rendent les cérémonies très agréables. Cette mobilisation lors de diverses cérémonies est une réussite surtout grâce à leur organisation à la tête de laquelle nous trouvons un chef de file appelé **Goumssou**, chef des femmes et jeunes filles libres ou mariées. Etant elle-même, une femme libre. Malheureusement ces différents rôles importants que jouent les femmes dans la société, elles ont des statuts socio-économiques déplorables.

2.3.7. Le rôle et la place des vieux : c'est les patriarches de la famille. Ils sont des décideurs parce que les femmes et les enfants doivent exécuter ce qu'ils décident et disent. Ils fournissent des conseils aux membres de la famille.

2.3.8. Le mécanisme du mariage : Le mariage et la dot

D'abord, il faut signaler que le mariage n'est possible qu'à l'intérieur des familles de même statut, par exemple un nouvel homme veut se marier, son choix de mariage doit respecter les limites familiales c'est-à-dire le mariage ne se fait pas avec ne porte quel famille. Dans le passé le choix des conjoints se faisait exclusivement entre les parents des familles sans avoir l'avis du jeune homme et de la jeune fille proposés en mariage, une fois la concertation est fini entre les deux, les parents de deux cotés se discutent sur la dot. Mais de nos jours compte tenu de la modernisation le choix de la jeune fille peut aussi être fait par le jeune homme qui en

propose à son père pour en entériner puis continuer la suite du processus. La dot varie d'une classe à une autre (d'une classe des nantis à une classe des pauvres). C'est pourquoi pour la classe des nantis, la dot est plus élevée par contre pour les pauvres elle correspond à leurs revenus. Parfois la dot se paye à moitié puis le reste sera remboursé le moment opportun.

2.3.9. Le choix du chef de la communauté/de canton : Avant que la communauté ne soit érigée en canton, elle est dirigée par un Chef choisi par l'ensemble des membres de la communauté selon un certain nombre de critères ou il hérite son père chef de la communauté défunt. Si la communauté est érigée en canton, le chef de la communauté est nommé chef de canton s'il n'a pas de concurrent au sein de la communauté après l'érection de la communauté en canton. Au cas où deux ou plusieurs candidats prétendent être chef de canton, la communauté avec l'appui des autorités administratives de la place (Préfet, Sous - Préfet) procède au vote et celui qui a plus de voix est proposé pour être décrété par le Président de la République. Le choix ou le vote d'un chef/chef de canton se fait suivant un certain nombre de critères qui sont entre autres être un homme impartial, accueillant, reconnu par sa sagesse et par son amour pour sa zone, être capable de régler les problèmes traditionnels relevant de sa compétence sans prendre parti, être en mesure d'identifier les problèmes qui ne relèvent pas de sa compétence et les conférer à la hiérarchie, etc.

2.3.10. Le choix des chefs de villages

Le chef de village est toujours issu d'une famille de la communauté installée premièrement sur le territoire du village, peu importe que cette communauté soit minoritaire ou majoritaire en effectif des membres. Le chef de village appelé en langue locale (gorane) maraas est choisi par l'ensemble des communautés résidant dans le village selon un certain nombre de critères soit il hérite son père chef de village défunt. Le choix d'un chef de village se fait suivant un certain nombre de critères qui sont entre autres être un homme impartial, accueillant, reconnu par sa sagesse et par son amour pour sa zone, être capable de régler les problèmes traditionnels relevant de sa compétence loyalement sans prendre parti, être en mesure d'identifier les problèmes qui ne relèvent pas de sa compétence et les conférer à la hiérarchie, etc.

2.3.11. Les pratiques religieuses : La quasi-totalité des habitants de la Sous - Préfecture est musulmane. L'Islam à travers les imams et les Marabouts joue un très grand rôle dans l'éducation morale et spirituelle de la société.

2.3.12. La gestion du foncier et les différents modes d'accès à la terre

L'accès au foncier est héréditaire, mais pour les personnes qui sont venues d'ailleurs, une fois se présenter auprès du chef de tribu, ce dernier leur attribuera un endroit pour s'installer. Après quelques années, si elles veulent rester définitivement, elles signalent au chef pour se sédentariser dans la localité. Dans les ouadis, le mode d'accès au foncier pour faire le maraîchage nécessite un engagement entre le propriétaire du ouadi et le locataire pour un délai bien défini.

2.3.13. Les conflits et leurs modes de gestion

Les types de conflits enregistrés dans la Sous - Préfecture sont : les conflits agriculteurs – éleveurs dus à la divagation des animaux dans le champ, l'adultère, le vol de bétails, les bagarres dont certains peuvent finir par mort d'homme. Ces derniers sont réglés à différents niveaux. Les cas de champs dévastés, d'adultère, de vol des bétails sont réglés à l'amiable par le chef de village en collaboration avec ses notables. Par contre, en cas de crime, le prix du sang doit être réglé entre les deux chefs de communauté du côté de criminel et celui de victime avec leurs communautés. Si les deux côtés ont des conventions traditionnelles de prix de sang, le côté du criminel doit payer seulement le montant convenu pour l'organisation des funérailles en plus une somme pour l'enterrement, après ces principes, le côté de la victime doit prêter le

serment de ne plus faire de dégâts envers le côté du criminel. Si les deux côtés n'ont pas des conventions, le côté du criminel doit verser la somme convenue pour le prix du sang. Le prix du sang varie d'une communauté à une autre.

1.3. Organisations modernes

Les animateurs locaux, les membres du CZD et CR/PDL appuyés par l'animateur et l'Expert en Planification locale de la structure d'accompagnement, ont recensé lors de l'étude du milieu sous-préfectoral et diagnostics participatifs villageois qui ont lieu du 16 au 22 mars 2015, au total **78** organisations paysannes comprenant **54** groupements dont **05** masculins, **37** féminins et **12** mixtes, **02** associations, **21** APE, **03** COSAN dont 1 opérationnel. Les unions de groupements, des APE ou des COSAN sont quasi inexistantes dans la Sous - Préfecture. En dehors des APE et COSAN avec des domaines d'activités bien précises, plus de 80 % de ces structures ont comme domaines d'activités l'agriculture et l'élevage, le commerce. Les efforts fournis par ces organisations paysannes dans la Sous - Préfecture ont beaucoup contribué et continuent de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population surtout dans les domaines socio-économique et de la sécurité alimentaire.

1.4. ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques de la Sous - Préfecture de Wadjigui reposent essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et autres occupations moins importantes.

1.4.1. Agriculture

L'agriculture est la deuxième activité économique de la Sous - Préfecture après l'élevage et caractérisée par des cultures pluviales pratiquées par la quasi-totalité des habitants. Les cultures maraîchères par contre, sont pratiquées par un petit nombre et sont destinées en grande partie à l'alimentation des ménages. Les types des cultures pratiquées sont les cultures pluviales et maraîchères.

Les cultures pluviales

Elles dépendent des eaux de pluie de plus en plus rares de nos jours. L'agriculture se pratique sur les sols dunaires et dans les ouadis.

Les cultures pluviales sont dominées par le mil pénicillaire cultivé sur les sols dunaires et dans les ouadis rarement associé aux gombo et concombres. A la culture du mil pénicillaire, il faut ajouter aussi la culture sous pluie du maïs dans les ouadis. Le mil pénicillaire tout comme le maïs, est semé en juin et récolté en septembre. Le gombo et les légumes sont aussi cultivés par certaines femmes productrices. Les rendements dépendent des précipitations mais peuvent aussi être améliorés par l'irrigation pour de petite superficie afin de boucler son cycle en cas d'arrêt précoce des pluies.

Les techniques agricoles pratiquées sont :

Les techniques agricoles pratiquées sont le défrichement, le labour, le semis, le sarclage et la récolte.

Défrichement : Il consiste au nettoyage des champs en éliminant tous les résidus des cultures (tige, verbes séchés) ainsi que les arbustes afin de rendre le terrain accessible aux travaux champêtres.

Labour : Il se fait la main (houe) ou la mécanisation (tracteur), la plupart des cultivateurs font le labour avec la houe.

Le semis

Le semis se fait soit à sec à la fin du mois de mai et au début du mois de juin, soit après les premières pluies. Les surfaces ensemencées varient en fonction des pluies et du nombre des bras valides dans le ménage. Le semis est précédé d'un débroussaillage à la houe et d'un brûlage des débris végétaux, sans réel labour. Le caractère aléatoire des précipitations impose souvent des résemis. La dose de semis est d'environ 5 kg par hectare.

Le sarclage

Le sarclage avec le démariage est réalisé environ 2 semaines après le semis. Il n'est suivi d'un 2^{ème} sarclage que dans le cas d'enherbement excessif. Les seuls travaux entre sarclage et récolte sont donc ceux de gardiennage assuré par les enfants pendant la journée et la nuit par les parents.

La récolte

La récolte se fait généralement en septembre après un cycle de 70 à 90 jours. Le rendement de surface récoltées varie entre 80 et 300kg/ ha.

Les techniques d'aménagement pratiquées sont la conservation de certains arbres dans les champs, la rotation des cultures, l'association des cultures, la jachère, le parcase. Cependant, très peu d'agriculteurs pratiquent ces aménagements dans leurs champs.

Les matériels agricoles utilisés pour les cultures pluviales sont :

- la houe avec courte manche pour le labour et houe avec longue manche pour le semis;
- le tracteur par certains agriculteurs pour faciliter le labour sur les grandes superficies ;
- la hache pour le défrichage;
- la machette ou coupe-coupe et le couteau pour la récolte;

Le travail du champ se fait au niveau des ménages. Le fruit de travail champêtre dépend de la main d'œuvre valide dans les différents ménages.

L'organisation de la production pluviale dans la Sous - Préfecture se fait au niveau des ménages etc.. L'importance de superficie cultivée par chaque ménage dépend du nombre des bras valides dans le ménage.

L'agriculture pluviale soumise aux incertitudes climatiques a vu certaines cultures spécialisées (comme l'arachide) disparaître du système de production tandis que le mil, culture dominante est devenu très aléatoire.

Les cultures maraîchères

Très faiblement développées dans le fond des ouadis des villages Affonaï et wadjigui par trois (03) groupements avec l'appui du PNSA en partenariat avec l'ONDR. En dehors de cette production maraîchère avec l'appui du PNSA, nous rencontrons aussi des cultures maraîchères réalisées par le système d'irrigation traditionnel (chadouf) dans certains ouadis par certains producteurs.

Les produits maraichers cultivés sont : les oignons, les tomates les piments, les ails, les betteraves, les aubergines, les carottes, les poivrons, les concombres, le maïs et le blé (un peu aussi).

Le PNSA en partenariat avec l'ONDR interviennent dans le domaine des cultures maraîchères pour appuyer les producteurs maraîchers dans le cadre de l'exploitation des ouadis.

Les matériels utilisés pour réaliser les cultures maraîchères et le niveau d'équipement maraîchers sont : les houes, les haches, les machettes, les pioches, le chadouf ou le forage équipé de motopompe, la clôture grillage ou haies mortes pour clôture ; l'arrosoir ; la houe/la daba pour le labour ; la pioche ; l'entonnoir pour faire le repiquage ; la brouette ; le seau; le coupe-coupe ; le râteau ; la pelle ; l'appareil pulvériseur; parfois le tracteur octroyé par le PNSA.

L'organisation de la production maraîchère dans la Sous - Préfecture se fait au niveau des ménages etc.. L'importance de superficie cultivée par chaque ménage dépend du nombre des bras valides dans le ménage. Aux exploitations maraîchères familiales, il faut ajouter aussi les champs collectifs réalisés par certains organisés en groupements surtout dans le domaine de maraîchage dans certains ouadis avec l'appui de certains partenaires financiers et techniques (PNSA, etc).

La sécheresse a montré et continue de montrer que la culture intensive irriguée dans les ouadis restait et restera la seule solution de sécurité alimentaire dans la localité. Les ouadis offrent de grandes opportunités de développement en termes de disponibilité en terre et en eau, présence d'une population nombreuse et laborieuse (densité exceptionnellement élevée autour des ouadis). La localité semble ainsi caractérisée par des potentialités agro-sylvo-pastorales importantes et dont le développement pourrait fortement contribuer à satisfaire les besoins fondamentaux de la population. Cependant, la mise en œuvre de ce potentiel serait tributaire

d'une gestion intégrée des ressources et d'approches susceptibles d'augmenter la productivité des systèmes de production.

Les difficultés d'ordre général qui entravent le développement de l'agriculture (cultures pluviales et cultures maraîchères) dans la sous-préfecture de Wadjigui sont :

- la baisse importante et de façon continue de la pluviométrie ;
- l'érosion hydrique et éolienne;
- l'exode rural massif et fréquent des bras valides ;
- la présence récurrente des maladies de plantes et des ennemis des cultures tels que ravageurs (rongeurs, oiseaux granivores et insectes);
- les limitations de l'irrigation qui tiennent à la profondeur de la nappe phréatique ne devant pas dépasser 6 m pour l'exhaure traditionnel au chadouf ;
- la dominance des matériels agricoles rudimentaire due au faible pouvoir d'achat des agriculteurs ;
- très faible voire manque d'organisation des agriculteurs en groupements, coopératives, etc.
- l'insuffisance voire manque de la vulgarisation agricole et d'encadrement technique qui privent les agriculteurs des améliorations techniques qu'ils sont en droit d'attendre ;
- non maîtrise des itinéraires techniques par la quasi-totalité des producteurs ;
- Bien qu'atténués les aspects sociaux limitent toujours l'accès aux terres irrigables et au droit de planter des arbres fruitiers (ouadis) pour les potentiels agriculteurs tels que les ménages vulnérables;
- L'absence de crédit en matériels et intrants agricoles limitent le volume des investissements productifs que les agriculteurs peuvent envisager ;
- La pratique de jachère par un très faible nombre d'agriculteurs;
- la divagation des animaux domestiques;
- l'habitude dans l'assistanat des producteurs;
- L'encouragement de certaines ONG à octroyer de liquidités et de vivres à certains groupes défavorisés ne favorise pas aussi l'augmentation de la production agricole locale;
- ensablement des ouadis et autres espaces cultivables ;
- mauvaise gestion du patrimoine agricole;
- pauvreté générale des producteurs ;
- insuffisance des moyens de production (main d'œuvre, matériels agricoles, moyens financiers, semences, etc.) ;
- la faible implication des autorités locales dans l'agriculture (par la gestion foncière, l'accès à la terre fertile ou ouadis, la pratique de l'agriculture ou la détention des ouadis sans les exploiter;
- très faible synergie d'action entre les intervenants agricoles dans le milieu ;
- l'éloignement de la Sous - Préfecture des marchés importants et le manque d'aménagement des pistes qui compromettent son approvisionnement en intrants, outils et matériels agricoles peu connus et l'écoulement de sa production maraîchère marchande.

Les occupations des espaces agricoles et superficies estimées en céréales par village de chacune de ces deux zones sont récapitulées respectivement dans la la fiche de synthèse des données sur la Sous - Préfecture de Wadjigui.

1.4.2. Élevage

L'élevage est l'activité économique la plus dominante sur l'ensemble de la Sous - Préfecture et pratiquée par presque chacun des ménages mais avec le nombre variable des têtes de bétail. Cet élevage extensif pratiqué reste la base de l'économie monétaire de la localité. Les différents systèmes d'élevage pratiqués dans la sous-préfecture sont l'élevage sédentaire, l'élevage transhumant, l'élevage nomade et l'embouche.

L'élevage sédentaire

Dans la Sous- Préfecture, l'élevage de type sédentaire est pratiqué par les éleveurs sédentarisés et agro-éleveurs. Ce dernier, permet à la population de ne plus se séparer de leurs animaux. Pendant la saison de pluies les propriétaires des animaux font des parcs tout près de leur village pour les surveiller de temps en temps. Après la récolte, les animaux sont parqués dans les champs et vont paître tout au tour du village et dans les ouadis. Au moment où les vaches sont gestantes, leurs propriétaires sont obligés de se déplacer vers le nord de la zone pour éviter les avortements dus à la consommation de certaines espèces d'herbes apparues suite à la dégradation des pâturages par la sécheresse et les changements climatiques. Ce déplacement concerne uniquement les éleveurs qui ont de nombreuses têtes. Pour ceux qui ont moins de dix têtes, ceux là ne bougent pas, ils alimentent les vaches gestantes avec des sons de mil et maïs accompagnés de tourteau et des résidus extractifs d'arachide.

L'élevage transhumant

L'élevage transhumant est pratiqué principalement par les éleveurs locaux ayant des troupeaux des bovins et camélins importants. D'août à décembre-janvier, les animaux sont dans la Sous - Préfecture avec leurs propriétaires. Mais fin de décembre-début janvier à juillet, certains membres des familles de ces éleveurs quittent avec leurs animaux et partent dans les localités possédant des pâturages plus ou moins éloignées de la Sous - Préfecture de Wadjigui. C'est ainsi que certains partent vers les Sous - Préfectures de Zigué, de Noukou et Rig-Rig (Département du Nord-Kanem), d'autres vers les Sous - Préfectures de Melleah, de Mao (Zone de Sidi Malari, etc.), de Kekedina (dans le Département du Kanem), le Département de Wadi Bissam et enfin dans la Sous - Préfecture de Michemiré (Région du Barh-El-Gazel).

La cause principale de la pratique de la transhumance par les éleveurs de la Sous - Préfecture de Wadjigui pendant la saison sèche est le manque total des pâturages dans la localité pendant cette période.

L'élevage nomade

L'élevage nomade est pratiqué par les éleveurs arabes nomades venus de Batha, de Salamat, etc. pendant la saison des pluies surtout au moment où les herbes poussent (août - octobre) et ces éleveurs nomades sont éparpillés sur l'ensemble du territoire de la Sous - Préfecture. S'agissant des nomades arabes, il faut noter les nomades peulhs (beaucoup plus éleveurs des moutons) et quelques rares goranes (beaucoup plus éleveurs des camélins) du BET. Dès leur arrivée dans la Sous - Préfecture de Wadjigui, les éleveurs nomades se rapprochent des autorités administratives (Sous - Préfet) et des autorités traditionnelles (chef de canton, chefs de village) pour les informer et leur demander d'accéder leurs pâturages et leurs abreuvoirs (puits pastoraux modernes et traditionnels, mares, etc.). A cela s'ajoute l'intégration dans la communauté pendant leur séjour ainsi que la conduite à tenir pendant leur séjour de la part des autorités locales (ne pas laisser les animaux dévaster les champs, etc.). Malgré leur information sur les conduites à tenir certains éleveurs nomades laissent leurs animaux détruire les champs, tentent d'abreuver leurs animaux sans l'avis des détenteurs des puits pastoraux modernes et traditionnels, ou volent dans les greniers des agriculteurs installés en brousses dans leurs champs (champs dunaires ou des ouadis). Ces conflits provoqués par les éleveurs nomades sont réglés à l'amiable par les représentants des éleveurs nomades (chef de file) et les chefs traditionnels et chefs religieux (Marabouts) de la place. Ce règlement à l'amiable est basé sur la reconnaissance de la faute par l'auteur qui s'engage à ne plus la répéter et quant à la victime de pardonner son offenseur. En cas de répétition ou de l'entêtement par le fautif, l'implication de l'autorité administrative (Sous - préfet) et l'autorité militaire (Commandant de Brigade) est

obligatoire pour contraindre ce dernier à rembourser le dommage causé ainsi que le refoulement du fautif de la localité.

Les dégâts environnementaux enregistrés durant le séjour des éleveurs nomades dans la Sous - Préfecture se résument au piétinement des sols dans les différents lieux de campements de leurs animaux d'où difficulté pour les herbes d'y pousser, l'accélération de l'ensablement, le surpâturage. Par contre, les arbres autour de leurs lieux de campement ne sont pas coupés car ils arrivent avec leurs tentes mobiles.

Les différentes espèces élevées dans la Sous - Préfecture sont les bovins, les camelins, les ovins, les caprins, les asins, les équins, les volailles. Les effectifs du cheptel décimé par la sécheresse et déplacé vers le sud, ont subi une réduction de près de la moitié, leur reconstitution semble se faire en privilégiant les petits ruminants et les camelins moins fragiles que les bovins. Le cheptel bovin est composé pour l'essentiel des zébus arabe. Par contre, le cheptel ovin est constitué en majorité par la race arabe. Les caprins sont dominés par la race sahélienne. Pour ce qui est des camelins, la race dominante est le dromadaire arabe. La sécheresse prolongée de 1973 a fortement dégradé l'écosystème dans la localité. Les activités pastorales se sont profondément modifiées et la reconversion des paysans éleveurs et des éleveurs nomades à l'agriculture est devenue vitale.

Les zones d'intérêt pastoral

Dans la Sous – Préfecture, la seule zone d'intérêt pastorale s'explique par l'implantation de quelques puits pastoraux modernes ou traditionnels. Il n'ya pas de tracé de couloir de transhumance.

Épizooties et appui vétérinaire

Dans le cadre de santé animale, le Service d'Elevage avec l'appui de l'ONG ACF assure la couverture sanitaire en organisant parfois des campagnes de vaccination, et le projet PROHYPA forme des auxiliaires de l'élevage. Le système d'organisation de santé animale individuel est le plus dominant c'est-à-dire en cas d'épidémiologie l'éleveur conscient vient consulter le Service Vétérinaire pour la vaccination de ses animaux.

Les **épizooties** rencontrées dans la zone sont :

- charbon bactérienne et symptomatique ;
- trypanosomiase ;
- bronchite ;
- les vers.

Les difficultés d'ordre général liées à la pratique d'élevage se résument :

- l'insuffisance des pâturages surtout pendant toute la saison sèche ;
- le faible taux de couverture vaccinale et l'insuffisance des puits pastoraux modernes ;
- l'insuffisance et coût élevé des compléments d'aliments de bétail (tourteaux, etc.) ;
- le manque de tracé de couloir de transhumance, de parcs de vaccination, de pharmacie vétérinaire ;
- le manque d'organisation des éleveurs en groupement ou association ;
- le refus de certains éleveurs à faire vacciner leurs animaux ;
- le conflit éleveurs et agriculteurs lié à l'abreuvement et au pâturage ;
- l'avortement respectif des vaches en gestation ;
- l'avortement des vaches au moment de gestation grâce à la présence de *Leptadonia Pyrotechnica* dans la sous-préfecture ;
- la Présence des maladies telluriques.

1.4.3. Pêche

Dans la Sous - Préfecture de Wadjigui, la pratique de pêche n'existe pas car la Sous - Préfecture ne dispose d'aucun cours d'eau permanent ou de lac.

1.4.4 Commerce

L'activité commerciale est pratiquée presque par une grande partie d'hommes et femmes de la Sous - Préfecture et occupe une place très importante dans le quotidien des commerçants. Il ya seulement dans la Sous - Préfecture un petit marché (marché de wadjigui qui a lieu chaque lundi). Les produits échangés sont constitués des produits agricoles (les céréales, les dattes, l'oignon, le gombo, de la patate, etc.), des produits d'élevage (les caprins, les bovins, les volailles, beurre de vache etc.), des produits artisanaux (nattes, éventails, houes, vantes) et des mouvements des produits manufacturés (sucre, thé, savons, pommades, piles électriques, tasses, habits, etc.).

Il faut signaler la présence des petits commerçants détaillants dans certains villages qui proposent des marchandises de première nécessité (sucre, thé, savons, pommades, piles électriques, certains pharmaceutiques tels que le paracétamol, etc.).

Les moyens de transport couramment utilisés pour le transport des personnes et marchandises sont entre autres l'âne, le chameau, et le cheval, la marche à pied pour atteindre donc les marchés qui ont lieu hebdomadairement. Cependant, il faut noter que ces moyens de transport sont adaptés aux conditions naturelles du milieu même s'ils sont lents et ne permettent de ramasser beaucoup des marchandises. A ces moyens de transport rudimentaires s'ajoutent les motos et les véhicules venus d'ailleurs pour la circonstance.

Les problèmes rencontrés par les commerçants sont les difficultés à écouler leurs marchandises dans une période raisonnable, la faiblesse du pouvoir d'achat des populations, la faible couverture de la Sous - Préfecture en marchés, le manque de moyens de transport rapides dans la localité, le coût élevé de transport des produits importés, le manque d'infrastructures routières aménagées, le manque d'établissements de microcrédits, l'insuffisance des fonds de roulement, le faible poids économique de la Sous - Préfecture et les conditions naturelles défavorables (sable).

1.4.5 Artisanat

L'artisanat est très peu développé au niveau de la Sous - Préfecture de wadjigui et renferme diverses activités telles que la menuiserie, le tressage, la couture, la maçonnerie, la forge, la mécanique, la cordonnerie, la vannerie, etc.

La forge : cette activité est pratiquée uniquement par une catégorie des familles et génère des revenus assez importants aux pratiquants. Les produits qui découlent de cette activité sont entre autres les houes, les haches, les couteaux, les machettes, les foyers améliorés. Les forgerons réparent également les marmites et les tasses troués.

Le tressage : cette activité est pratiquée par un nombre important des femmes de la Sous - Préfecture, comme une activité quotidienne et génératrice des revenus. Les produits fabriqués sont les nattes, les éventails, les paniers, les vannes.....

La couture : Cette activité est pratiquée à domicile par les pratiquants. Elle rapporte beaucoup d'argent aux pratiquants au moment des fêtes, des mariages mais actuellement, la couture n'est pas bien sollicitée sauf en cas de déchirure des habits.

La menuiserie : est rarement pratiquée à cause des prix élevés des matériels (lambours, chevrons, plafonds, grillages.... :) Les produits qui en découlent sont les portes, fenêtres, bancs, petite armoire pour les femmes.

La cordonnerie : elle est exercée aussi par des familles spécifiques. Les pratiquants fabriquent à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval.

La maçonnerie : dans chaque village, il ya des maçons qui construisent des maisons et des murs pour clôturer les concessions durant toute l'année, mais pendant la saison pluvieuse cette activité n'est pas intense, sauf en cas nécessité.

La mécanique : cette activité est nouvelle avec l'apparition de la moto, groupes électrogènes, pompes manuelles (forages) et de téléphone. Certaines catégories des personnes ont pris le goût de ce métier et sont devenues des mécaniciens des groupes électrogènes, des téléphone, motos, motopompes, pompes manuelles, etc..

La tannerie : cette activité qui consiste à travailler la peau des animaux tels la chèvre, le mouton, etc qui servent à la fabriquer des produits comme les sacs à dos pour le transport des

marchandises avec les chameaux, les fourreaux, etc. Cette activité constitue une source de revenu assez importante pour les pratiquants.

L'activité artisanale est organisée d'une manière individuelle, puis ces activités dépendantes des efforts personnels et considérées comme des activités quotidiennes génératrices des revenus.

Le manque d'organisation des artisans groupement ou coopérative, le manque des établissements de microcrédits, le sous-équipement et l'archaïsme des matériels utilisés, le manque de renforcement des capacités techniques des artisans, la rareté des matières premières dans la localité et le coût élevé d'achat et de transport des matières premières importées entravent le développement du secteur artisanal.

1.4.6 Autres activités

Le tressage de cheveux des femmes est une activité exclusivement destinée à une catégorie des familles spécifiques et génère des revenus pour les pratiquantes, si une femme issue d'une autre famille sait exercer ce métier, elle ne peut l'exercer car la tradition ne lui permet pas bien qu'il soit une activité lucrative.

Certaines personnes appartenant à une classe bien précise partent à une distance plus longue parfois au-delà du territoire de la Sous – Préfecture pour chercher le bois ou les pailles afin de venir ravitailler la population en fagots ou en pailles pour la toiture des maisons ou l'alimentation de bétail. Compte tenu de la rareté des fagots et pailles dans la localité, cette activité constitue une source de revenu monétaire très rentable pour les pratiquants.

1.5. Les infrastructures existantes dans la Sous – Préfecture

Pendant la campagne d'information et de sensibilisation, l'étude du milieu sous - préfectoral a permis de recenser les infrastructures existantes dans la Sous – Préfecture de Wadjigui. Ces infrastructures sont regroupées par domaine dans les lignes ci – après :

1.5.1. Les infrastructures sanitaires, d'assainissement et hydrauliques

Il y a une faible couverture de la Sous – Préfecture en matière de centre de santé. La Sous – Préfecture de Wadjigui compte actuellement trois (03) centres de santé dont un fonctionnel (centre de Wadjigui). Ce centre de santé public est dirigé par un responsable (agent formé et prise en charge par l'Etat) et assisté des volontaires tous pris en charge par la communauté. Ce centre couvre 55 villages pour une population totale de **19629** habitants contre 1 infirmier soignant.

Par ailleurs, à part les **3** latrines construites en matériaux durables dans le centre de santé et **2** en matériaux durables à l'école de Wadjigui, 1 en matériaux non durables dans les concessions de certaines personnalités (Chef de canton Kordia, résidence du Sous - Préfet) aucune autre infrastructure d'assainissement n'existe dans la Sous – Préfecture de Wadjigui.

- **Les infrastructures hydrauliques**
- **L'hydraulique villageoise**

On rencontre au niveau de la Sous – Préfecture de Wadjigui **24** forages, **1** château d'eau, **0** puits ouvert moderne (cimentés) et **51** puits traditionnels répartis dans les villages de la Sous – Préfecture.

La Sous – Préfecture de wadjigui compte assez des points d'eau potables et des puits ouverts mais compte tenu de la croissance démographique et d'extension des villages, ces points d'eau semblent être très insuffisants. La profondeur des points d'eau potable et puits dépend du type de l'ouvrage hydraulique installé. La plupart des points d'eau potable sont réalisés avec l'appui de l'Union Européenne.

- **L'hydraulique pastorale**

On trouve au niveau de la Sous – Préfecture de Wadjigui, **2** puits pastoraux modernes tous fonctionnels et **41** puits pastoraux traditionnels tous en très mauvais état répartis dans les villages de la Sous – Préfecture.

1.5.2. Les infrastructures éducatives, d’alphabétisations, culturelles et sportives

Sur le plan éducatif, selon le recensement réalisé lors de l’étude du milieu, la Sous – Préfecture de Wadjigui compte dans son ensemble **21** écoles dont **14** officielles et **7** communautaires. En matière de salles de classe, on dénombre **44** salles de classe dont **2** en matériaux durables, **3** en semi-durs et **39** en matériaux non durables (briques non cuites et hangar en seccos). La quasi-totalité de ces écoles n’a pas encore le cycle primaire complet et est caractérisée par une insuffisance notoire des enseignants tant communautaires que qualifiés.

Sur le plan d’alphabétisation, il n’existe aucune infrastructure d’alphabétisation. Pourtant, la Sous – Préfecture de Wadjigui présente un taux d’analphabétisme très élevé (90 à 95% de la population masculine et 100% de la population féminine sont analphabètes). Cette situation risque de perdurer car jusqu’à présent la plupart des enfants ne sont scolarisés ni en arabe ni en français malgré la proximité de certaines écoles françaises publiques et communautaires.

- **Les infrastructures culturelles et sportives**

Dans la Sous – Préfecture, il n’existe aucune infrastructure culturelle et sportive. Cependant, on peut relever l’existence d’un terrain à proximité de la Sous – Préfecture où se pratique essentiellement le football surtout par les élèves vacanciers ressortissants et les petits enfants.

1.5.3. Les infrastructures de communication

Il n’existe aucune piste aménagée tant à l’intérieur qu’à l’extérieur de la Sous – Préfecture. Il faut cependant noter un atout dans la Sous – Préfecture tel que l’existence de l’antenne de Téléphonie mobile Tigo assurant la couverture de réseau mobile de communication. A Wadjigui centre, une antenne de la compagnie Tigo couvre presque l’ensemble villages de la Sous – Préfecture.

1.5.4. Les infrastructures économiques

Sur le plan économique, lors de l’étude de milieu, on dénombre une petite boutique installée à Wadjigui centre, 1 petit marché local hebdomadaire dans le village Wadjigui qui a lieu le lundi et dont les hangars sont aménagés avec des matériaux locaux non durables (hangars en seccos ou petites branches d’arbres). Dans ce marché sont écoulés les produits locaux et manufacturés. Un (01) moulin à mil est recensé dans la Sous – Préfecture (Wadjigui centre).

1.5.5. Les infrastructures religieuses

La religion joue un rôle important au niveau de la Sous – Préfecture. Elles interviennent dans l’éducation morale et spirituelle de la population à travers les chefs traditionnels, les Marabouts et les Imans. La population de la Sous – Préfecture demeure dans la quasi-totalité fidèle à la religion musulmane. On dénombre une grande mosquée implantée à Wadjigui centre et des petites mosquées implantées dans chaque village. A ces grandes mosquées s’ajoutent les petites mosquées implantées dans presque chaque village. Les sacrifices aux morts et aux dieux continuent d’être pratiqués pour solliciter la bonne production céréalière et impulser la paix sociale.

**Tableau N°4 : FICHE DE SYNTHÈSE DES
DONNÉES SUR LA SOUS-PREFECTURE DE
WADJIGUI**

N°	Villages de la zone	nom bre de mén ages	popul ation 2009	popula tion actuell e estimé e	Distanc e en km au chef lieu	occupat ion de l'espac e agricole (ha)	surfa ce céréal e (ha)	infra- structures		infra- structur es		Infrastructures hydrauliques			Infrastructure s économiques			Infrastruc tures culturelle s et sportives		Re ssour ce s nat ure lle s
								scol aire s	D'al pha béli sati on	sa nit air es	D'As sai nis se me nt	Pui ts	Pui ts pa sto ral mo der ne	fora ge	Air ed' ab att ag e de s ani ma ux	Cai sse d'é par gne et de crédit	Ma rché	cult urel les	sp orti ve s	
1	Toufou	150	650	750	6km	12,5	12,5	1	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	w
2	Inthé	50	200	250	5 km	5	5	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	w
3	Mohomanga	100	400	460	3 km	12,5	12,5	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	w
4	Harou	180	750	900	8 km	25	25	1	0	0	0	1	0	2, 1	0	0	0	0	0	w
5	Tchourowanga	120	300	380	12 km	17,5	17,5	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	w
6	Birgoudé II	101	300	350	7 km	15	15	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	w
7	Birgoudé III	120	280	310	8 km	312,5	12,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	w
8	Birgoudé Mahdond	80	300	400	8km	12,5	12,5	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	w
9	Wortoma	47	200	250	8 km	11,5	11,5		0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	w
10	Tarfé-Acheygale	65	250	325	9 km	17,5	17,5	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	w

11	Koriminga	18	60	80	4 km	2	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
12	Elimingah	42	186	230	6 km	3,75	3,75	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
13	Saounga	49	190	230	6 km	4,25	4,25	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
14	Lalane II	83	500	581	3 km	3,75	3,75	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
15	Lalane I	59	300	373	3 km	4,5	4,5	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
16	Kouro-Boroboro	35	100	175	7 km	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
17	Koureye	70	300	350	9 km	13,75	13,75	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
18	Tchagari	20	70	100	7 km	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
19	Kouro-Kowoulanga	30	100	150	7 km	7,5	7,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
20	Kouro-Mallanga	98	400	500	8 km	15	15	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
21	Tcharaye III	30	100	150	3 km	6,5	6,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
22	Tcharaye III	80	300	380	3 km	5	5	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
23	Tcharaye I	100	400	500	3 km	12,5	12,5	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
24	Wadjigui Nord	67	150	200	5 km	4	4	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
25	Hadinga	40	200	250	5 km	2,5	2,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
26	Affona II	55	300	330	3 km	3,75	3,75	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
27	Guiri	70	300	350	5 km	12,5	12,5	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
28	Korefi	80	350	400	6 km	12,5	12,5	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
29	Yiti	35	150	175	6 km	6,25	6,25	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
30	Dermelé	40	180	200	6 km	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
31	Guir Ouest	60	250	300	6 km	7,5	7,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
32	Guirih	40	150	200	6 km	7,5	7,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
33	Bourih	50	200	250	7 km	7,5	7,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
34	Allahaïnga	98	400	458	2 km	8,25	8,25	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w

35	Boulmaï II	86	380	430	5 km	15	15	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
36	Boulmaï I	70	300	380	5 km	13,25	13,25	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	w
37	Affono	150	650	750	5 km	25	25	1	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	w
38	Boulmaï Toukoul	68	250	302	5 km	12	12	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
39	Korefi Nord	56	200	280	6 km	5	5	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	w
40	Foug Est	30	100	150	4 km	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
41	Nguiliti II	35	100	175	6 km	6,25	6,25	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
42	Firé Sud	165	760	825	6 km	25	25	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
43	Fouo	75	325	375	5 km	1,75	1,75	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	w
44	Nguiliti I	45	200	225	5 km	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
45	Indra	85	360	425	4 km	37,5	37,5	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
46	Wadjigui Nassarti	93	380	465	400m	18,75	18,75	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
47	Wadjigui Affonai	70	350	400	500m	35	35	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
48	Kourtchou-Tchouloum	40	110	200	1 km	20	20	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
49	Moupoul	150	600	750	10km			1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
50	Terreh Ouest	65	400	440	7 km	10,5	10,5	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	w
51	Tareh Est	50	200	250	6 km	7,5	7,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
52	Wadjigui Wallanga	96	350	480	500m	16,25	16,25	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
53	Wadjigui Mosquée	98	400	490	00m	17,5	17,5	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	w
54	Wadjigui Château	90	360	450	500m	17,5	17,5	0	0	0	6	1	0	¹ Châ	0	0	1	0	w
	Total	3889	16041	19629		884,25	884,25	21	0	3	6	51	2	24	0	0	1	0	

Ces données ont été collectées par les animateurs locaux sous-préfecturaux et les membres du CSD et CRPDL du 16 au 21 mars 2015 et synthétisées par l'expert en planification locale de la structure d'accompagnement.

La sous-préfecture de Wadjigui est confrontée à plusieurs problèmes environnementaux dont les principaux sont : la dégradation accélérée des ressources en bois et en eau ; la disparition de la faune et de la flore ; la dégradation des sols ; les sécheresses successives ; la dégradation continue du climat, la désertification accélérée ; l'ensablement des ouadis et des mares.

II. Résultats du Diagnostic participatif de la zone et axes prioritaires de développement par domaine

L'atelier sous-préfectoral de diagnostic participatif organisé du 30 mars au 1^{er} avril 2015 a permis à la population de la Sous - préfecture de wadjigui de procéder à l'analyse des problèmes identifiés, de rechercher leurs causes et conséquences et de dégager quelques axes prioritaires de développement par domaine. Les résultats de ce diagnostic sont donnés par domaine dans les tableaux ci-après :

2.1. Agriculture, Elevage, pêche

2.1.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Faible production agricole (cultures pluviales tout comme cultures maraîchères)	Tous les villages de la sous-préfecture	-faible et incertaine pluviométrie pour les cultures pluviales - accès limité des potentiels maraîchers (ouadis) -faiblesse de sécurisation foncière -techniques de production et matériels agricoles rudimentaires -coût élevé des matériels agricoles modernes, manque de crédit agricole, pauvreté - ennemis des cultures --faible fertilité des sols -mauvaises pratiques culturales -manque d'amendement par les agriculteurs, -très faible valorisation des déjections animales -faible vulgarisation des ces de variétés améliorées -faible encadrement technique	- migration et les déplacements des bras valides vers des cieux plus favorables (essentiellement vers les villes du Tchad et celles des pays voisins) (exode rural) - fréquente importation et prix élevés des produits agricoles sur les marchés locaux privant ainsi les familles démunies - famine récurrente -très rendement - pauvreté croissante des agriculteurs (détérioration constante des revenus des agriculteurs)	- existence des fumiers produits par les animaux -présence des services d'encadrement (ONDR), de protection des végétaux, et des conditionnements -bonne capacité des producteurs à mobiliser des fonds surtout s'ils décident -existence des tracteurs -présence des partenaires d'appui technique et financier -existence de nombreux ouadis non exploités et faiblement mis en valeur agricole et arboricole - présence d'une nappe phréatique peu profonde permettant l'irrigation - existence des mains-d'œuvre agricoles	- amendement des champs par parage des animaux, apport des matières organiques - la mise en organisations des agriculteurs et agro-éleveurs, - la formation des membres des différentes organisations des agriculteurs sur les techniques durables et rentables de maraîchage, de culture pluviale et d'arboriculture - la formation des agriculteurs sur les techniques de protection durable des végétaux - la formation des membres des différentes organisations des agriculteurs sur les techniques de production - installation des boutiques d'intrants agricoles
2. Dégradation ou perte des espaces cultivés et cultivables(surtout ouadis)	Tous les villages de la sous-préfecture	- ensablement des ouadis et autres sols cultivables - dégradation des sols résultant de la destruction	- réduction de plus en plus voire disparition des activités agricoles - désertification de la localité	- présence des partenaires d'appui technique et financier à la protection des ouadis	- formation des agriculteurs membres des organisations sur les techniques de fixation des

		des couvertures végétales -forte érosion éolienne et hydrique des sols de cultures due aux mauvaises pratiques culturales et d'irrigation - implantation de certains puits pastoraux dans les ouadis ayant de grande valeur agricole		et à l'utilisation durable des sols de culture	dunes et de lutte anti-érosive - fixation des dunes autour des ouadis à l'aide des espèces végétales appropriées - pratique des techniques culturales protectrices des sols
3. Baisse de la production animale (gros et petit élevages)	Tous les villages de la sous-préfecture	- insuffisance et dégradation du pâturage - manque de pharmacies vétérinaires et parcs de vaccination - non durabilité et faible capacité d'abreuvement des puits pastoraux traditionnels - insuffisance des puits pastoraux modernes - refus de vacciner les animaux par certains, - exposition des cadres des animaux, élevage sentimental, etc.) - manque d'organisation des agriculteurs - faibles connaissances sur les techniques d'élevage rentables ; - faible encadrement technique - sécheresses successives	- pauvreté croissante (baisse des revenus) des éleveurs - avortement des vaches provoqué par les pâturages de mauvaise qualité - pratique de la petite transhumance surtout au moment où les vaches sont en gestation - perte des cheptels par certains éleveurs	- existence d'un cheptel adapté en termes de résistance aux épizooties, aux conditions du milieu - volonté des éleveurs à continuer à produire - possibilités d'amélioration de systèmes de production - abondance des espaces pastoraux - présence de Services d'Elevage (encadrement technique) et des partenaires d'appui technique et financier	- la mise en organisation des éleveurs - la formation des éleveurs sur les techniques d'élevage durable et rentable, - la construction des parcs de vaccination de bétail - la réhabilitation des puits pastoraux modernes en panne et réalisation d'autres, - la formation des auxiliaires d'élevage - la création des pharmacies vétérinaires - la production d'aliments complémentaires - la sensibilisation des éleveurs sur l'utilité de la vaccination - Organisation des campagnes de vaccination du bétail

2.1.2. Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- faible production agricole
- dégradation ou perte des espaces cultivés et cultivables
- baisse de la production animale

2.1.3: Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- accroître la production agricole par la formation des agriculteurs, la sensibilisation des producteurs, l'élaboration des contrats d'exploitation des ouadis équitables pour les exploitants et les propriétaires, par l'amendement des champs,, par la réalisation de l'agroforesterie et de haie vive etc
- améliorer la production animale par l'organisation et la formation et auxiliaires d'élevage, la construction des parcs de vaccination de bétail, la réhabilitation des puits pastoraux modernes en panne, la création et la construction des petites pharmacies vétérinaires, la production d'aliments complémentaires pour le bétail, par la pratique des cultures fourragères (niébé, sorgho...), par la mise en place de magasin de stockage d'aliments de bétail, par- la sensibilisation des éleveurs et l'organisation régulière des campagnes de vaccination du bétail etc.

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN)-ENVIRONNEMENT ET TOURISME

2.2.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Des sécheresses successives	Tous les villages de la sous-préfecture	-insuffisance des pluies -exploitation intensive et irrationnelle des ressources en bois et des sols - feux de brousse	- détérioration de la production agrosylvo-pastorale - baisse de la nappe phréatique - tarissement de certains puits - migration ou dissémination des faunes sauvages - vie dans un contexte écologique difficile et très fragile (pas de satisfaction des besoins alimentaires de base de population)	-existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir beaucoup des arbres dans la localité et la contribution des arbres à la restauration et au maintien d'un bon climat - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - réalisation des reboisements dans les espaces publics - réalisation des reboisements communautaires, reboisements individuels
2. La détérioration continue du climat	Tous les villages de la sous-préfecture	- coupe abusive et accélérée des arbres à des fins diverses - feux de brousse - surpâturage - dégradation des sols	- détérioration de la production agrosylvo-pastorale - diminution de la nappe phréatique et tarissement des eaux de surface et puits - détérioration de l'état de la santé humaine (chaleur excessive, etc.) - migration ou dissémination des faunes sauvages - diminution croissante de pâturages de bonne qualité et envahissement des pâturages de mauvaise qualité avec des effets néfastes sur les vaches en gestation (avortement)	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui à la lutte contre les changements climatiques	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir beaucoup des arbres dans la localité et la contribution des arbres à la restauration et au maintien d'un bon climat - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés - réalisation des reboisements dans les espaces publics - réalisation des reboisements communautaires, reboisements individuels
3. Disparition des arbres/	Tous les	-exploitation croissante des	- perte de la diversité et de la	- existence de Service	- sensibilisation sur l'intérêt

ressources en bois, végétation herbeuses	villages de la sous-préfecture	ressources en bois - manque d'initiatives de reboisement individuel et collectif pour exploitation domestiques - pratique de l'agriculture sur brûlis - extension des superficies cultivées - surpâturage - coupe abusive des arbres - extension des villages - sécheresse, changements climatiques - feux de brousse	richesse floristique et faunique - détérioration du climat - appauvrissement des sols - dégâts du vent sur les toitures - augmentation de la souffrance des femmes à la recherche des fagots - diminution croissante de pâturages de bonne qualité et envahissement des pâturages de mauvaise qualité - sécheresses récurrentes, baisse des productions agricoles, insécurité alimentaire	de l'Environnement - présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement	de l'utilisation des foyers améliorés - l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur la loi n°14 - réalisation des reboisements dans les espaces publics - réalisation des reboisements communautaires, reboisements individuels - sensibilisation sur l'intérêt de la préservation des reliques forestières et fauniques et lutte contre les feux de brousse,
4. Disparition des animaux sauvages	Tous les villages de la sous-préfecture	- exploitation abusive et non contrôlée des ressources végétales (arbres) - braconnage de la faune - changements climatiques - sécheresse - désertification - feux de brousse - dégradation voire disparition des points d'eau	- perte de la diversité et richesse faunique	- existence de Service de l'Environnement - présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement	- l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur le contenu des articles clés de la loi n°14 portant Régimes des forêts, faune et ressources halieutiques - sensibilisation de la population sur l'intérêt de préservation de la diversité et la richesse faunique
5 .Dégradation Sols	Tous les villages de la sous-préfecture	- surpâturages - déboisement anarchique - feux de brousse - poussée démographique - modification des systèmes fonciers - mutations sociales - sécheresse - érosion éolienne et hydrique - mauvaises pratiques	- production massive et continue de sable - ensablement des habitations, des cours d'eau et des ouadis - présence des ravins/rigoles dans les champs et en brousse	- présence de Service de l'Environnement et de l'ONDR - présence des partenaires d'appui	- sensibilisation des agriculteurs sur l'intérêt de la gestion durable de la des sols de culture

		culturales - relief accidenté par endroit			
6. Dégradation des ressources en eau de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique	Tous les villages de la sous-préfecture	- mauvaise gestion des forages et puits pastoraux modernes - feux de brousse, destruction des arbres, érosive éolienne et hydrique (des sols) - ensablement progressif de certains forages et puits pastoraux, des points d'eau naturels - sécheresse, pluviométrie insuffisante et irrégulière, changements climatiques - pollution d'eau (forages, puits traditionnels, puits pastoraux, nappe phréatique)	- pannes successives de certains forages et puits pastoraux - retour à la consommation d'eau non potable en cas de panne plus ou moins longue du forage - persistance des maladies hydriques - changements climatiques - migration ou dissémination des faunes sauvages terrestres et aquatiques - perte de la diversité et de la richesse faunique	existence de Services de l'Environnement et de l'Hydraulique villageois et pastorale - présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement, du code de l'eau	- l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur le code de l'eau - sensibilisation de la population sur l'intérêt de l'appropriation et de la gestion durable et rationnelle des ressources en eau - formation des membres des comités de gestion des forages et puits pastoraux
7. Désertification accélérée	Tous les villages de la sous-préfecture	- la diminution des pluies - l'abattage excessif des arbres à des fins diverses - l'agriculture itinérante sur brûlis - le surpâturage - sécheresse	- diminution croissante des ressources ligneuses et fauniques - détérioration du climat - appauvrissement des sols - augmentation de la souffrance des femmes à la recherche des fagots - vie dans un contexte écologique difficile et très	- existence de Service de l'Environnement - présence des partenaires d'appui à la lutte contre la désertification	- Sensibilisation de la population pour une préservation, gestion et utilisation durable et rationnelle de leurs terres et ressources en eau
8-Inexistence des initiatives des activités touristiques	Tous les villages de la sous-préfecture	- ignorance de l'intérêt du tourisme pour le développement socio-économique et culturel due au manque de sensibilisation	- manque de protection/ dégradation et perte des potentiels touristiques	- existence des potentiels sites touristiques - présence de Service de développement touristique et des partenaires d'appui	- sensibilisation sur l'intérêt du tourisme en général et l'écotourisme - identification et aménagement des sites touristiques

2.2.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- la détérioration continue du climat

- la dégradation des sols
- la disparition des ressources en bois;
- la disparition des animaux sauvages
- la diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique
- la désertification accélérée
- les activités touristiques inexistantes

2.2.3: Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- Gérer durablement les ressources naturelles disponibles par la lutte contre le changement climatique, le reboisement, la création des forêts communautaires, la sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés et sur le contenu de la loi n°14 etc ..
- promouvoir les activités d'écotourisme par construction et l'équipement des infrastructures touristiques, la sensibilisation des différentes couches socioprofessionnelles de la population sur l'intérêt du tourisme en général et l'écotourisme en particulier etc..

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
Enclavement de la sous-préfecture	Echelle sous-préfecturale	-Manque des pistes aménagées - manque d'appui en matière de désenclavement	-multiplicité des pistes -ensablement des habitations, d es infrastructures socio-sanitaires réalisées, des espaces cultivables et pastoraux -facilité d'égarement des voyageurs -difficulté à écouler les produits locaux et d'importation des produits d'ailleurs		Réalisation des aménagements des pistes par des reboisements et plaques d'orientation
Faible couverture de Sous - préfecture en marchés locaux	Echelle sous-préfecturale	-manque de volonté et d'initiatives locales - Manque d'aménagement des pistes - faible consommation locale des produits commercialisés et commercialisables - faible pouvoir d'achat des paysans - faible fréquentation des marchés locaux existants par les commerçants extérieurs	-difficulté à écouler mêmes les insuffisants produits maraîchers -accès difficile aux denrées alimentaires surtout céréales	-Nombre important du cheptel -positionnement stratégique de la sous-préfecture par rapport à la ville de Mao, de Noukou, etc.	-mise en place des comités de gestion et formation des membres des comités - Aménagement des hangars en matériaux durables - création et
Faible développement des activités artisanales	Tous les villages de la sous-préfecture	-manque d'organisation des artisans - Faible présence des établissements des microcrédits -respect des principes de la religion musulmane en matière de crédit - difficulté de trouver des matières premières	-Non amélioration des revenus des artisans -produits artisanaux de moindre qualité - non amélioration des revenus des artisans	-nombre important et diversifié des artisans -demande locale assez importante	- mise des artisans en groupements socioprofessionnels - formation des artisans membres de l'organisation sur la bonne gestion d'entreprise artisanale - l'installation des ateliers de forge artisanale, de menuiserie, de couture

Faible progression des activités commerciales	Tous les villages de la sous-préfecture	-manque d'organisation des commerçants -insuffisance des sources de financement -non aménagement des pistes -faible animation des marchés locaux existants - faible présence des établissements de microcrédits	- détérioration des revenus des commerçants - disparition de certaines activités commerciales - accroissement des dépenses de transport	- nombre important du cheptel -demande réelle et régulière des denrées alimentaires et autres produits de première nécessité - besoins de consommation élevés	-mise en organisation des commerçants - la formation des commerçants sur les techniques de bonne gestion d'une entreprise commerciale - plaidoyer pour l'implantation des établissements microcrédits
---	---	---	---	---	---

2.3.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- l'enclavement de la zone
- l'insuffisance des marchés locaux
- les activités artisanales peu développées
- les activités économiques peu développées

2.3.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- désenclaver la Sous - Préfecture par l'aménagement des pistes ;
- promouvoir les activités économiques de la Sous - Préfecture par la construction et l'équipement des infrastructures économiques

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Fort taux de mortalité de la population en générale et maternelle et infantile en particulier	Echelle sous-préfectorale	-faible fréquentation de centres de santé - conditions d'accouchement déplorables - manque de/faibles visites de CPN et suivis postnatale - mariage précoce des filles - grossesses rapprochées - Insuffisance de la sensibilisation des Populations sur les techniques et pratiques préventives - difficulté d'évacuation rapide des patients -faible couverture sanitaire - consommation d'eau non potable	-cas fréquent des décès à domicile - invalidité des personnes actives au développement - Décès fréquents des femmes par suite d'accouchement et de mort-né, d'avortement - opération Césarienne - complication des maladies - Fréquence et persistance des maladies hydriques	-existence des centres de santé et du personnel -existence des ambulances au district sanitaire de Mao non éloigné de la sous-préfecture -subvention des soins (soins gratuits) -présence des partenaires d'appui matière de santé (PAM, UNICEF, ACF, MDM,etc)	- sensibilisation de la population sur l'importance de fréquentation des centres de santé et la CPN etc.. - formation d'autres matrones -appui aux activités génératrices des femmes membres des groupements - construction et équipement des centres de santé - formation du personnel soignant
2. Faible accès à l'eau potable	Echelle sous-préfectorale	-insuffisance des forages et d'autres sources d'eau potable -panne récurrente des pompes de forages -croissance démographique	- augmentation du temps de travail des femmes - maladies fréquentes - difficultés d'abreuvement du bétail	- présence de service d'hydraulique (délégation d'hydraulique), des partenaires d'appui - existence de nappe phréatique peu profonde	- réalisation des forages et réparation des forages en panne - formation des membres des comités de gestion des forages
3. Fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme, etc.	Tous les villages de la sous-préfecture	- Prolifération des moustiques - non /faible respect des règles d'hygiène - défécation à l'aire libre d'assainissement - mauvaise gestion des ordures ménagères	- la prolifération du péril fécal - cas des malades fréquents - interruptions de grossesse et d'affaiblissement des femmes responsables lors de l'accouchement - avortements fréquents, stérilité, persistance des maladies	- présence de service et personnel de santé, de service d'hygiène et d'assainissement au district sanitaire de Mao	-sensibilisation sur l'utilisation des moustiquaires imprégnées - formation des relais communautaires en techniques d'imprégnation - sensibilisation des chefs de ménages sur l'intérêt d'utilisation des latrines
Propagation du VIH/SIDA et IST/MST	Echelle sous-préfectorale	- poids des pesanteurs socioculturelles	-fréquents et croissants cas d'infection par le VIH/SIDA	-existence des centres et personnel de santé, de	-Information et sensibilisation de la

		-Méconnaissance des personnes infectées - faible pouvoir économique/pauvreté chez les femmes libres - refus d'utilisation des préservatifs - intention de propager le VIH/SIDA et IST - faible sensibilisation sur le VIH/SIDA et IST	- nombre croissant des orphelins/veuves - pauvreté croissante	district et délégation sanitaires - existence de point focal de lutte contre le VIH/SIDA, -présence des partenaires d'appui matière de santé (UNICEF, etc)	population sur les dangers du VIH/SIDA et des IST/MST - implication des chefs religieux, traditionnels et de ménages dans l'information et la sensibilisation
--	--	---	--	--	--

2.4.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants
- fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme
- faible accès à l'eau potable
- propagation du VIH/SIDA et IST

2.4.3: Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- améliorer la couverture sanitaire de Sous - préfecture par la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires et d'assainissement, par la formation du personnel soignant et des matrones, par la sensibilisation des populations sur l'importance de la fréquentation des centres de santé ;
- faciliter l'accès à l'eau potable par la réalisation ou la réhabilitation des forages, la création des comités de gestion des points d'eau, la formation et la sensibilisation des membres desdits comités sur l'hygiène et l'assainissement ;
- lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST par l'information et la sensibilisation de la population sur les dangers du VIH/SIDA et des IST/MST, la formation des pairs éducateurs)

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Conditions d'apprentissage des enfants déplorables (précarité des conditions d'étude)	Echelle sous-préfectorale	-manque des salles de classe en matériaux durables -absence des points d'eau et latrines dans les établissements - des établissements scolaires non clôturés -manque d'équipement - absence de bibliothèque -insuffisance notoire/manque des enseignants qualifiés -absentéisme de certains enseignants	- perturbation du calendrier scolaire - baisse de niveau des élèves - redoublement - abandon des études	-existence d'un nombre important d'enfants en âge de scolarisation -existence de Service d'encadrement -existence des partenaires d'appui -bonne capacité des parents de mobiliser les fonds surtout s'ils décident - existence des enseignants formés non intégrés	- formation du personnel enseignant -construction et équipement des salles de classe - réalisation des forages et latrines dans les établissements scolaires
2. Faible scolarisation des enfants	Tous les villages de la sous-préfecture	-faible sensibilisation sur l'utilité de l'école -pesanteurs socioculturelles et religion -mobilisation des enfants pour le gardiennage des animaux domestiques et autres travaux	- augmentation du nombre des analphabètes dans la localité - faible développement socio-économique et culturel -gestion irrationnelle et non durable des ressources naturelles	- nombre important d'enfants scolarisable - présence des services d'encadrement (Délégation et Inspection de l'Education, etc) - présence des partenaires d'appui	-Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants sans distinction des sexes
3. Faible promotion des activités sportives et culturelles	Echelle sous-préfectorale	- manque d'initiatives locales - manque d'infrastructures socio-culturelles et sportives -désintéressement de la jeunesse -poids des pesanteurs socio-culturelles, religion - ignorance, pauvreté	- jeunes moins cultivés - baisse de niveau - pas d'échanges d'expériences - disparition de certaines valeurs culturelles	- Existence de Service Technique d'encadrement des activités sportives et culturelles - sages - vestiges - chefferie traditionnelle	- sensibilisation des jeunes et parents sur le sport, les cultures et le sport - création des équipes de foot ball - l'aménagement et l'équipement des terrains de sports - formation des membres des équipes de foot ball
4. Fréquent et massif exode rural	Tous les villages de la sous-	- faible production agropastorale locale	- villages vidés des bras valides	-Présence des partenaires d'appu, des	- promotion et valorisation des manifestations

	préfecture	- faible progression des activités commerciales dans le milieu - conditions naturelles contraignantes - manque d'infrastructures socioculturelles et sportives - faible scolarisation des enfants	- abandon des femmes et des enfants - économie locale décroissante - pauvreté, oisiveté, déperdition sociale	services d'encadrement technique (ONDR, Elevage, Education, Alphabétisation, Culture et Sport, etc.)	culturelles et sportives - Promotion des AGR etc) -sensibilisation des jeunes sur l'importance de l'école pour eux et leur société
5. Nombre très important et croissant des analphabètes	Tous les villages de la sous-préfecture	- faible/manque de scolarisation des enfants de deux sexes (refus de scolariser les enfants) - ignorance de l'importance de l'école et de l'alphabétisation -mariage précoce des filles - pesanteurs socioculturelles - manque de centre d'alphabétisation	- Manque des compétences dans les villages - frein au développement socio-économique et culturel, et à la protection	-existence de Service d'Alphabétisation et des agents alphabétiseurs - nombre important des adultes (de deux sexes) en âge d'alphabétisation	- sensibilisation des adultes de deux sexes pour leur inscription au cours d'alphabétisation - Création, construction et équipement d'un centre d'alphabétisation pour l'encadrement efficace des inscrits

2.5.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- précarité des conditions d'étude
- faible scolarisation des enfants
- fréquent et massif exode rural
- nombre très important et croissant des analphabètes
- faible développement des activités sportives et culturelles

2.5.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- améliorer les conditions d'étude et de la scolarisation des enfants de la Sous - préfecture par la construction et l'équipement des infrastructures éducatives, la formation du personnel enseignants et des responsables des APE, la sensibilisation des parents d'élève pour la scolarisation des enfants, par le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés etc.....

- Promouvoir les activités culturelles et sportives par la sensibilisation des jeunes et parents sur l'importance des activités sportives et culturelles, par la création des infrastructures culturelles et sportives, par la création des équipes de foot – ball, par la formation des membres des équipes de foot – ball, par l'organisation des manifestations culturelles et sportives etc....
- Promouvoir l'alphabétisation des adultes par la sensibilisation des adultes pour l'inscription au cours d'alphabétisation fonctionnelle, la création, la construction et l'équipement des centres d'alphabétisation, par le plaidoyer pour l'affectation des agents alphabétisateurs etc...

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables (femmes, enfants, etc)	Tous les villages de la sous-préfecture	- poids des pesanteurs socio-culturelles -perception archaïque du rôle de la femme - poids de la religion Islam -manque d'organisation et lutte des femmes -méconnaissance des rôles socio-économiques joués par femmes	-manque/sous-scolarisation des filles -fort taux d'analphabétisme des femmes -vulnérabilité et pauvreté accrue des femmes - faible/manque participation aux réunions et dans les organes de décision - faible production agropastorale et revenu - pauvreté accrue des femmes	-Existence de Service Social - bonne volonté et disponibilité des autorités traditionnelles et administratives locales à accompagner la promotion du genre à tous les niveaux - présence des partenaires d'appui - existence des groupements féminins	-- implication et la participation des femmes dans les organes de décision et les réunions de développement - sensibilisation sur l'importance du rôle des femmes dans le développement socio-économique, - sensibilisation sur l'importance de l'éducation/alphabétisation
2. Surcharge des femmes par divers travaux	Tous les villages de la sous-préfecture	- manque/insuffisance des matériels d'allègements (moulins, batteuses, décortiqueuses, matériels agricoles modernes) - difficulté d'approvisionnement en bois de chauffe due au manque - inexistence/insuffisance des marchés permanents ni hebdomadaires	-fragilité de la santé des femmes -réduction de l'espérance de vie des femmes	-existence des partenaires d'appui pour l'installation des moulins et des forages, la construction et la vulgarisation des foyers améliorés, etc	- Installation des moulins - formation des femmes membres des groupements sur les techniques de construction et de vulgarisation des foyers améliorés
3. Analphabétisme élevé chez les femmes	Tous les villages de la sous-préfecture	-poids des pesanteurs socioculturelles - manque de sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation des femmes , du centre d'alphabétisation et d'agents alphabétiseurs dans la localité	- faibles visites de Consultation prénatale -non respect des règles élémentaires d'hygiène et d'assainissement, de bonnes pratiques alimentaires -mauvais suivi de la santé des enfants -faibles capacités pour bien	- Existence du service de l'alphabétisation - nombre important des femmes en âge d'alphabétisation - bonne volonté des femmes	- sensibilisation des chefs de ménages et femmes en âge d'alphabétisation sur l'importance de l'alphabétisation des femmes -installation des centres d'alphabétisation - plaidoyer au service

			conduire des groupements		d'alphabétisation pour l'affectation des agents alphabétisateurs
4. faible/manque de développement des activités génératrices des femmes	Tous les villages de la sous-préfecture	- faible organisation des femmes en groupements dynamique -insuffisance des moyens financiers et matériels -faible accès au crédit/faible présence des établissements de microcrédit -faible connaissance en techniques de bonne gestion des activités génératrices des revenus	-pauvreté et vulnérabilité croissantes des femmes	- existence de service d'encadrement technique des organisations paysannes (ONDR, etc) - présence des partenaires d'appui (PNSA, SIF, ACF, PADL-GRN, PAM, etc.)	- sensibilisation des femmes à la création des groupements dynamiques - renforcement des activités génératrices des groupements féminins par des formations et l'amélioration des équipements techniques (maraîchage, petits commerces ; achat et vente des produits agricoles, élevage des petits ruminants et de volailles, etc)
5. Sous-scolarisation et forte déperdition scolaire des filles	Tous les villages de la sous-préfecture	-mobilisation des filles dans les travaux domestiques et petits commerces -pesanteurs socioculturelles -préjugés négatif sur l'éducation des filles -mariage précoce -religion	-fort taux d'analphabétisme des femmes - difficultés d'accouchement des filles mariées précocement	- Existence de l'Inspection Pédagogique de l'Enseignement et de Délégation de l'Education Nationale - Existence des partenaires d'appui (PAM, UNICEF, etc.)	- sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des filles puis pour leur envoi massif et soutien permanent des filles sans distinction de sexes à l'école
6. Une insécurité alimentaire permanente	Tous les villages de la sous-préfecture	-sécheresses successives -forte dépendance à l'égard du marché/faible production céréalière des ménages locaux -vulnérabilité et pauvreté des ménages -insuffisance des structures de stockage des céréales -faible diversification agricole et des activités génératrices des revenus -	-enfants, femmes enceintes et femmes allaitantes malnutris -santé fragile des femmes et des enfants	- existence de ouadis -existence de l'élevage adapté aux conditions naturelles du milieu -Existence de Service Social et l'ONASA, -existence des partenaires d'appui (ACF, PAM, SIF, PNSA, etc)	-Mise en place des banques céréalières communautaires -amélioration des matériels agricoles et techniques culturelles ainsi que les techniques d'élevage -réalisation des cultures maraîchères - sensibilisation sur la prévention et la gestion des crises alimentaires

7. Une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes	Echelle sous-préfecture	- pratiques nutritionnelles inadéquates -pratiques d'allaitement maternel inadéquat - prévalence des maladies diarrhéiques,	-fragilité des enfants et femmes devant diverses maladies -mortalité infantile et maternelle récurrente	- existence de ouadis -existence de l'élevage adapté aux conditions naturelles -Existence de Service Social et, District - présence des partenaires d'appui	- réalisation des cultures maraîchères et de plantation d'arbres fruitiers dans les ouadis -Formation des femmes sur les techniques de préparation de bouillie enrichie
---	-------------------------	---	--	--	--

2.6.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables (femmes, jeunes, vieillards.....)
- surcharge des travaux domestiques des femmes
- analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-scolarisation des filles
- faible/manque de développement des activités génératrices des femmes
- une insécurité alimentaire permanente
- une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes

2.6.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage l'axe prioritaire de développement suivant :

- améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées etc.) par la sensibilisation à la création des organisations féminines, l'implication et la participation active des femmes dans les organes de décision et les réunions de développement, la sensibilisation sur l'importance du rôle des femmes dans le développement socio-économique, la gestion durable des ressources naturelles, la protection de l'environnement et dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition des enfants et d'elles mêmes, la sensibilisation sur l'importance de l'éducation/alphabétisation des femmes dans leur société, la formation des responsables des organisations féminines sur les techniques de prise de parole devant un public et techniques de sensibilisation, l'installation des ateliers de coutures

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants	Echelle sous-préfectorale	- Ignorance - Mauvaise gestion administrative et des ressources financières et matérielles - mauvaise compréhension de la vie associative - Faible niveau de collaboration entre les OP -faibles capacités techniques en matière de bonne gouvernance des associations	- Manque de confiance des partenaires - mésentente entre la base et les responsables - disfonctionnement de l'association/du groupement	- Présence de service d'encadrement des Organisations(ONDR) et partenaires d'appui - Vulgarisation de l'approche participative dans les programmes de coopération et projets d'appui	- sensibilisation sur la bonne gestion des ressources d'équipe -la formation des responsables des associations et groupements en techniques et pratiques de bonne gouvernance d'une association, sur la vie associative, les techniques de mobilisation et de bonne gestion des ressources
2. mauvais règlement des conflits	Echelle sous-préfectorale	- Corruption - Intérêt personnel - Influence de haute personnalité	- persistance des conflits intercommunautaires dans le milieu - dégradation de la cohésion sociale	- présence de service de sécurité et de l'autorité administrative à Mao non loin de la zone	- sensibilisation sur l'importance de la justice sociale équitable et la cohésion sociale pour le développement local - sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité - formation des chefs de village sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance
3. Vol récurrent de bétail		- l'insuffisance des agents de sécurité et d'organisation sociale - la complexité de certains hommes de la localité - la divagation des animaux surtout pendant la nuit en brousse	- baisse des revenus des éleveurs -dégradation de la cohésion sociale due à la complexité de certains hommes de la localité	-présence des autorités administratives et de service de sécurité	- mise en place d'un réseau de contrôle des voleurs de bétail - plaidoyer auprès de l'administrative pour la sanction effective des voleurs de bétail

2.7.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants
- mauvaise gouvernance locale
- mauvais règlement des conflits sociaux

2.7.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage les axes prioritaires de développement suivant :

- Promouvoir la bonne gouvernance locale par la création des comités de gestion de conflits intercommunautaires, la sensibilisation des autorités locales et membres des associations et groupements sur l'importance de la justice et la cohésion sociales, la formation des responsables des associations et groupements, et des autorités traditionnelles sur les divers thèmes liés à la bonne gouvernance, etc,

III- SOMMAIRE DES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Le sommaire des différents axes prioritaires de développement pour la Sous-préfecture de Wadjigui est présenté dans le tableau ci-après :

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage, pêche	- faible production agricole - dégradation ou perte des sols cultivés et cultivables - baisse de la production animale (gros et petit élevages) ;	- accroître la production agricole ; - améliorer la production animale ;
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	- la détérioration continue du climat - la disparition des ressources en bois; - la disparition des animaux sauvages - la dégradation des sols - la diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique - la désertification accélérée - les activités touristiques inexistantes	- Gérer durablement les ressources naturelles disponibles ; - promouvoir les activités d'écotourisme.
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	- l'enclavement de la sous-préfecture - l'insuffisance des marchés locaux - les activités artisanales peu développées - les activités économiques peu développées - les activités touristiques inexistantes	- désenclaver les zones ; - promouvoir les activités économiques des deux zones ;
Santé-Eau potable-Assainissement	- taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants - fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme - faible accès à l'eau potable - propagation du VIH/SIDA et IST	- améliorer la couverture sanitaire des zones; - faciliter l'accès à l'eau potable ; - lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST.
Education-Jeunesse-Culture-Sport	- précarité des conditions d'étude - faible scolarisation des enfants - fréquent et massif exode rural - nombre très important et croissant des analphabètes - faible développement des activités sportives et	- améliorer les conditions d'étude et de la scolarisation des enfants des deux zones - Promouvoir les activités culturelles et sportives (par la sensibilisation des jeunes et parents ; promouvoir l'alphabétisation des adultes dans la

	culturelles	sous-préfecture
Affaires sociales-Genre	• statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables (femmes, jeunes, vieillards.....) • surcharge des travaux domestiques des femmes • analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-scolarisation des filles • faible/manque de développement des activités génératrices des femmes • une insécurité alimentaire permanente • une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes	améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées etc.)
Gouvernance-Paix -Sécurité	• Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants • La persistance de l'injustice sociale • Le vol de bétail	Promouvoir la bonne gouvernance locale

SCHEMA N°2 : SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA SOUS-PREFECTURE DE WADJIGUI



IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

Pendant l'atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL, la population de Sous - préfecture de Wadjgui a retenu par domaine pour les 4 années à venir les projets en tenant compte de leurs capacités organisationnelles et financières. Ces projets et leurs coûts sont récapitulés par domaine et par an dans les tableaux ci – après.

4.1. DOMAINE AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							A n 1	A n 2	A n 3	A n 4			
Accroître la production agricole	Réalisation des cultures maraichères	5,6 ha soit 0,8 ha par gpt	-Allahaïnga; -Lalane I; -Magarage; -Boulmaye I; -Tcharaye II ; -Korofi Nord ; -Wadjgui affonai	-Gpt « DJEBEL »; -Gpt« Lalanel»; -Gpt « AL SALAME »; -Gpt «AIE» ; -Gpt«ABOUMAI ADOUM» ; -Gpt des Agriculteurs et Eleveurs ; -Gpt « FOGUI »	19260500 soit 2 751 500 par projet	3500000 soit 500 000 par projet	X				FAO, PNSA, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT, FSD(Ambassade de France), Amabassade des Etats-Unis d'Amérique,		
	Formation des agriculteurs sur les techniques de préparation et traitement avec de produit phytosanitaire	1 séance	Echelle sous-préfecturale	ADS, Gpts des Agriculteurs et Eleveurs	3 295 400	300 000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT,		
	Installation d'une boutique	01	Echelle sous-	ADS, Gpts des Agriculteurs et	18 500 000	2 600 000	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-		

	d'intrants et matériel agricoles		préfecturale(Wadjigui)	Eleveurs, ADS							GRN/UE		
	Installation et vulgarisation des champs Ecoles	12 champs écoles soit 3/an	Echelle sous-préfecturale	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs, ADS, et ONDR	1 260 200	450 000	X	X	X	X	ONDR/ PNSA		
	Réalisation de visite d'échanges avec les producteurs du Sud du pays	1 visite	Echelle sous-préfecturale	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs, ADS	2 230 400	780 000			X		FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE,		
	Formation des agriculteurs membres des groupements sur les itinéraires techniques	1 séance	Echelle sous-préfectoral e	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs, ADS	1 950 000	450 000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE,		
	Formation des agriculteurs membres des groupements sur les techniques de production	2 séances	Echelle sous-préfecturale	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs, ADS	2 450 000	250 000	X	X			FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT, FSD(Ambassade de France		
	Formation des producteurs semenciers	1 séance	Echelle sous-préfecturale	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs et ADS	765000	250 000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE,		
	Production et vulgarisation des semences améliorées	54 villages	Echelle sous-préfecturale	ADS, Gpts des Agriculteurs et Eleveurs	950000	300000	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE,		
	Installation d'un jardin moderne	01	Wadjigui	Association « Jeunes Unis pour la Protection de l'Env et Dvpt Intégral »	2546000	886000	X				FAO, PNSA, FONAP, PADL-GRN/UE,		

Améliorer la production animale	Réalisation d'un puits pastoral	01	-Boulmaye I	Gpt des Agriculteurs et Eleveurs	20000000	1750000		X			FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF		
	Elevage des chèvres	180 chèvres	Wadjigui Tcharaï Tchillari	Gpt Mixte « Wadjigui »	1 200 000	550 000		X			Société Islamique SAFI de Mao		
				Gpt « Tcharaï »	1 200 000	550 000		X					
				Gpt « du village Tchillari »	1 200 000	550 000		X					
	Organisation des campagnes de Vaccination des animaux	8 campagnes de vaccination	Echelle sous-prélectorale	Gpt des Agriculteurs et Eleveurs, ADS	1210 000 par an	400000 Par an	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYPA, Autres		
	Alimentation des bétails en tourteaux, sons de céréale.....	20 tonnes soit 5/an	Echelle sous-prélectorale	Gpt des Agriculteurs et Eleveurs	3550000	1200 000	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYPA,		
	Formation des Auxiliaires d'élevage	1 séance	Echelle sous-prélectorale	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs, ADS	6 953500	2 150000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT, FONAP, Amabassade des Etats-Unis d'Amérique,		
	Recyclage des auxiliaires membres du groupement	1 séance	Wadjigui	Gpt des auxiliaires d'elevage	1400000	400000	X				ETAT, ACF, FONAP, PNSA, FAO, Amabassade des Etats-Unis d'Amérique,		
	Création d'une banque vétérinaire communautaire	01	Echelle sous-prélectorale	-Gpts des Agriculteurs et Eleveurs, ADS	6 953500	2 150 000	X	X	X		FAO, PNSA, ACF, FONAP, FSD(Ambassade de France), Amabassade des Etats-Unis d'Amérique,		
	Création d'une pharmacie vétérinaire	01	Wadjigui	Gpt des auxiliaires d'elevage	3000000	1750000		X			FAO, PNSA, ACF, ETAT,		

	17. Création d'une ferme d'élevage expérimentale	01	Wadjigui	Gpt des Auxiliaires d'Elevage	2460 000	1100 000			X		FAO, PNSA, ACF, ETAT, PROHYPA,		
	18. Installation des parcs de vaccination	2 parcs de vaccination	Echelle sous-préfecturale(sites Wadjigui et Mohomanga)	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs	3120000(soit 1 560 000 par parc)	1100000(soit 550 000 par parc)		X	X		FAO, PNSA, ACF, , FONAP, PADL-GRN/UE,		
	Création d'une ferme avicole	01	Wadjigui	Association « Jeunes Unis pour la Protection de l'Env et Dvpt Intégral »	2250000	700000		X					
	Total												

4.2. DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	An 1	An 2	An 3	An 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée

Gérer durablement les ressources naturelles disponibles	Réalisation de reboisement dans les cours et aux alentours des écoles et centres de santé	3800 plants soit 50/an/ APE 600 plants soit 50 plants/an/CO SAN	Indra ; Lalane I ; Tcharaye II ; Kouro- ; Malanga ; Fouo ; Inté ; Moupoul ; Kourtchoulou m ; Wadjigui ; Boulmaye Toukoul ; Affono ; Allahaïnga ; Boulmaye I ; Boulmaye II ; Korefi ; Birgourdé Mahadoud ; Toufou ; Harou ;Wadjigui ; Inthé Affonai	19APE/ODV 3 COSAN,	30400000soit 1 600 000/école 48000000 soit 1600000/ centre santé/an	7600000 soit 400 000/école/an 1200000 soit 400 000/ centre santé/an	X	X	X	X	PAM, FAO, Etat, PADL-GRN/UE, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de France), FONAP, FEM-PNUD		
	Installation des pépinières	2 pépinières	Wadjigui Mohomanga	-Association « Jeunes Unis pour la Protection de l'Environnement et le Développement Intégral » de la Sous-préfecture de Wadjigui Gpt des Agriculteurs et Eleveurs	2 110 650 2 110 650	350 000 350 000	X				FSE/Etat, PADL-GRN/UE, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FONAP, FEM-PNUD,		
	Reboisement communautaire	21600 plants soit 100 plants plants/village	Echelle sous-préfecturale	ODV,ADZ de chaque village et Chef de canton Forestier	2 625 000 par village	425 000 Par village	X	X	X	X	FSE/Etat, PADL-GRN/UE, FONAP,		

		par an											
	Fixation des dunes de sable autour des ouadis	43200 plants soit 200 plants par ouadi par an	Echelle sous-préfectorale	Exploitants des ouadis et chefs de village avec la Coordination de l'ODV/ADS et Service Forestier	2 625 000 par village	425 000 Par village	X	X	X	X	FSE/Etat, PADL-GRN/UE, FEM-PNUD		
	Formation des femmes membres de groupements sur les techniques de plantation et d'entretien des arbres	1 séance		Bureaux Gpts féminins et ADZ, Cantonnement Forestier	10597500	1000000	X				FSE/Etat, FSD FEM-PNUD		
	Reboisement de 400 plants par groupement féminin	22400 plants soit 100 plants par an par gpt féminin	- Mohomanga ; - Wadjigui ;56 gpts - Tcharaye II ;-Indra - Tchilari ; - Koureye ; - Boulmaye II ; - Harou - Wortoma ; - Houmogourda ; - Birgourdé III ; - Yenera - Guiri ; - Nguiliti II - Yiti ; - Guirih ; - Firé II ; - Hadingah	Gpt « Femmes » ; Gpt « ISNEYENE » ; Gpt « IMANE » ; Gpt « LOUGMA » ; Gpt « AHD » ; Gpt « CHARAF » ; Gpt « DAFOYE » ; Gpt « ARBA » ; Gpt « Femmes Commerçantes » ; Gpt « LATIF » ; Gpt « NISSANE » ; Gpt « KEBIR » ; Gpt « BAHARI » ; Gpt « GOUDJA » ; Gpt « LEYLA » ; Gpt « MADJA » ; Gpt « WALID » ; Gpt « AMINE » ; Gpt « SALASSAH » ; Gpt « GAMAR » ; Gpt « TOUMLANGA » ; Gpt	89600000 soit 1600000 par an par gpt	11200000 soit par 200000 par an par gpt	X	X	X	X	FSE(Etat), PADL-GRN/UE, PAM, FAO, FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'amérique, FEM-PNUD		

[illegible]

				« Femmes ; Commerçantes »									
	Formation des femmes membres de groupements sur les techniques de construction et vulgarisation des foyers améliorés (2 femmes par groupement)	4 séances	Echelle sous-préfectorale	Gpts féminins et ADS	12157500	1200 000	X	X	X	X	FSE(Etat), , FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FEM-PNUD		
	Formation des auxiliaires de l'environnement sur les techniques de la protection des ressources naturelles	1 séance	Echelle sous-préfectorale	ADS/ODV	2 460 000	100 000		X			FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de France)		
	Sensibilisation de la population sur les techniques et pratiques de gestion durable et rationnelle des ressources naturelles, la loi n°14	4 campagnes	Echelle sous-préfectorale	ADS/ODV, Chef de Cantonement Forestier	3 000 000 (soit 950 000 par an)	1000000(soit 250000 par an)		X	X	X	FSE/Etat, , Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de France), ,FEM-PNUD,		
	Formation des membres des équipes de foot bal sur les techniques de plantation et entretien d'arbres	1 séance	Wadjgui	Bureau des équipes de foot bal et ADS	3 117 000	250 000	X				FONAP, Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de France), ,FEM-PNUD,		

	Reboisement par les équipes de football autour de terrains de foot et autres lieux publics	1600 plants soit 400 plants par an	Wadjigui	Bureaux équipes de football et ADS, Cantonnement Forestier	26280830 (soit 6 570 280 par an)	12000000 (soit 3000000 par an)	X	X	X	X	FSE/Etat, PADL-GRN/UE, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de France)		
	Reboisement de 400 plants dans les villages par les groupements masculins	4800 plants soit 100 par an par gpt	-Wadjigui -Boulmaye I -Fouo -Indra -Birgourdé III - Kourtchoulou m -Firé Sud -Guiri -Kourou-Malanga -Allahaïnga -Tcharaye II - Kourtchoulou m - Firé Sud	-Gpt « AMANE » -Gpt « Auxiliaires d'Elevage » -Gpt « YERTOUL » -Gpt « IMAN » -Gpt « AIE » -Gpt « ABIAT » -Gpt « ALHAYA » -Gpt « FOGOUR » -Gpt«Kourtchouloum» -Gpt « Firé-Sud » -Gpt « DJEBEL » -Gpt « ADOUM AD »	19200000 soit 1600000 par an par gpt	9600000 soit 200000 par an par gpt	X	X	X	X	FSE/Etat, , Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSE/Etat,FEM -PNUD		
	Plantation de d'arbres fruitiers	100 par an par groupement	Allahaïnga Mohomanga	Gpt « DJEBEL » Gpt des Agriculteurs et Eleveurs	2000000 par an 2000000 par an	250000 par an 250000 par an	X	X	X	X	PAM, FSE/Etat, , Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de France), ,FEM-PNUD,		

Promouvoir les activités d'écotourisme	Aménagement des sites touristiques	1 site éco-touristique	Echelle sous-préfectorale	Comités de Développement de l'écotourisme, ADS et Chef de Cantonnement Forestier	2 100 500	200 000			X		FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de France), FONAP, FEM-PNUD,		
	Sensibilisation sur l'importance de l'écotourisme	4 campagnes		Comités de Développement de l'écotourisme, ADZ	1200000 soit 300000 par an	400000 soit 100000 par an	X	X	X	X	FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de France)		
				Total									

4.3. DOMAINE ECONOMIE (COMMERCE, TRANSPORT, CAISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT, ARTISANAT, ETC.)

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	An 1	An 2	An 3	An 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée

Désenclaver la sous-préfecture	Matérialisation des pistes par des plaques	54 plaques	Echelle sous-préfecturale	ODV, ADS	300000 par village	150000 Par village	X	X	X	X	FSE/Etat, autres à identifier		
	Matérialisation des pistes par reboisement	2700 plants soit 50 par piste au niveau d'un village	Echelle sous-préfecturale	ODV, ADS	850000	350000					FSE/Etat, autres à identifier		
Renforcer la promotion des initiatives commerciales	Installation des boutiques de divers produits (sucre, thé, savon, huile, etc.)	05 boutiques	-Birgourdé III -Birgourdé Modoud - Mohomanga - Lalane II -Guiri	-Gpt hommes Commerçants -Gpt « Hommes Commerçants » -Gpt hommes commerçants - Gpt « CHABAB » -Gpt « Hommes Commerçants »	3750000 soit 750 000 par boutique	1500000 soit 350 000 par boutique	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier		
	Commerce des chèvres et moutons	405	-Indra -Tc haraye I -Guiri Ouest -Wadjigui -Lalane I - Kourtchoulou m -Fouo	-Gpt « AL-HAYA » -Gpt«ALDJOUHAT» -Gpt« Hommes Commerçants» -Gpt « YERTOUE » -Gpt« LALANE I » -Gpt « Hommes Commerçants» -Gpt « ABIAT»	8092000 soit 1156000 par projet	5292000 Soit 756000 par projet	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier		
	Commerce des bœufs et chameaux	39	-Firé Sud -Tcharaye I -Kouro-Malanga -Kourtchouloum -Tcharaye II Birgourdé II	-Gommerçants Firé Sud » -Gpt« Hommes Commerçants» -Gpt« Hommes Commerçants» -Gpt« MACHED» -Gpt«Hommes Commerçants» -Gpt «TAWAKAL»	11520000 soit 1920 000 par projet	4800000 soit 800000 par projet	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier		

	Achat, stockage et vente de mil, maïs	90 sacs	-Harou -Wadjigui -Allahaïnga Wadjigui	-Gpt «Hommes Commerçants » -Gp « IMAN » -Gpt « AMMANE » -Gpt « DJEMIL » Gpt « YERTOUL »	1800000 Soit 600000 par projet	600000 soit 200000 par projet	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier		
	Création d'une caisse mutuelle d'épargne et de crédit	01		Groupements Féminins	1 500 000	675 000		X	X	X	Bailleurs à identifier		
Promouvoir les infrastructures marchandes durables, les activités artisanales	Aménagement des hangars en matériaux durables dans le marché	11 hangars	Wadjigui	Comité de Gestion du marché	3 345 500	836375			X	X	Etat et autres à identifier		
	Installation d'un atelier de menuiserie	01	Echelle sous-préfectorale	Groupement des Menuisiers et Maçons et ADS	853 000	330 000			X		, FSD (Ambassade de France), FONAP,		
	Formation sur la maçonnerie	1 séance	Echelle sous-préfectorale	Gpt des Menuisiers et Maçons et ADS	875 450	290 000	X				FSD (Ambassade de France), FONAP,		
Total													

4.4. DOMAINE SANTE – EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

	Chronogram	
--	-------------------	--

							me de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	An 1	An 2	An 3	An 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée
Améliorer l'accès à l'eau potable	1. Installation d'un mini château d'eau	01	Lalane II	Comité de gestion de l'eau/ ODV	15000000	5000000		X			UE, UNICEF, Hydraulique villageois, SIF		
	Installation d'un forage	16 forages	Harou;Kouro-Malanga;Allah aïnga;Tcharaye III;Tcharaye II;Hadinga;Wadjigui 2;Tchilari I;Tchilari II;Korimanga;Mhomanga ;Firé Sud ;Nguiliti I Nguiliti II ;Foua Est	CG/ODV	24000000 soit 1 500 000 Par forage	2400000 Soit 150.000 par projet	X				Délégation de l'Union-Européenne , UNICEF, SIF		
	Réhabilitation des forages en pannes	02	Lalane I Kourou-Malanga	CG CG	150000 150000	50000 50000	X				Délégation de l'Elevage et d'Hydraul		
Améliorer la couverture sanitaire dans la sous-préfecture	Construction d'un centre de santé en matériaux durables	02	Inthé Affonaï	COGES/ODV COGES/ODV	69250000 69250000	6 925 000 6 925 000				X X	UNICEF, Etat et Autres		
	Sensibilisation sur l'hygiène	32 séances	Echelle sous-préfecturale	COGES/ADZ	3 801 680 (soit	400 000 (soit	X	X	X	X	UNICEF, Etat, FSD		

	assainissement et la fréquentation de centre de santé, santé de reproduction	de sensibilisation			950 420 par an)	100000 par an)					(Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		
	Formation des matrones	02 séances	Echelle sous-préfectorale	COSAN,RCS, ADS	1320000(soit 660 000 par an)	200000(soit 100000 par an)	X	X			MDM, UNICEF		
	Formation des responsables du COSAN de Wadjigui sur la gestion financière et administrative d'un centre de santé, les techniques de mobilisation des ressources et de sensibilisation	1 séance	wadjigui	COSAN,RCS, ADS	660 000	100000	X				Délégation de l'Elevage et d'Hydraulique/Etat, Délégation de l'Union-Européenne, UNICEF, SIF, Etat et Autres à identifier		
	Réalisation des Latrines dans les ménages	3889 latrines	Echelle sous-préfectorale	COGES, ODV/ ADS	972250000 soit 250000 par latrine	3889000 soit 100000 par latrine	X	X	X	X	Bailleurs à identifier		
Lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST	Organisation des campagnes de sensibilisation sur les stratégies de lutte contre le VIH/SIDA et IST	32 campagnes soit 8 par an	Echelle sous-préfectorale(8 sites)	Association Pour le Développement de la Sous-préfecture de Wadjigui, COSAN/ ADS/ ODV, RCS	7000000 (soit 1750 000 par an)	400 000(soit 100000 par an)	X	X	X	X	Délégation de Santé, UNICEF, ACEF, MDM, Etat et Autres à identifier		

	Formation des pairs éducateurs	1 séance	Echelle sous-préfecturale	Association Pour le Développement de la Sous-préfecture de Wadjigui, COSAN/ ADS/ ODV	1450000	200000	X				Délégation de Santé, UNICEF, ACEF, MDM		
Total													

4.5. DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	An 1	An 2	An 3	An 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée
Améliorer les conditions d'étude des enfants	Construction des bâtiments de deux(02) salles de classe avec 1 forage et 2 latrines	07 bâtiments de deux(02) salles de classe	Indra Lalane I Lalane II Kourou-Malanga Fouo I Inté	APE/ODV	38000000 par bâtiment	3 800 000 Par bâtiment	X	X		X X X	UNICEF, PAM, Etat, Autres à identifier		
	Approvisionnement des écoles en fournitures scolaires et matérielles	23 écoles	-Indr ; -Lalane I ; -Lalane II ; -Tcharaye II ; urou-Malanga ; -Moupoul ; -Fouo	-APE et IPEP	5405000 soit 235 000 par école	2530000 soit 110 000 par école	X	X	X	X	UNICEF, PAM, Etat, Autres à identifier		

	didactiques		I;-Kourtchouloum;- Inté;-Wadjigu; -Toufou ; -Mohomanga ; -Harou ; -Birgourdé -Mahdoud ; -Affono ; -Boulmaye -Toukoul;- -Allahaïnga;- -Korefi;- -Boulmaye I;- -Boulmaye II										
	Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école sur 8 sites	04 campagnes	Echelle sous-préfecturale	APE/ODV/ADS, IPEP et Sous-préfet	2 875 000(soit 718750 par an)	450 000(soit 125500 par an)	X	X	X	X	UNICEF, PAM, Etat, Autres à identifier		
	Formation des responsables des APE sur les techniques de gestion participative d'une école	01 séance	Echelle sous-préfecturale	APE, ADS et Inspection	799 000	200000	X				UNICEF, d'Amérique, Etat,		
Promouvoir les activités sportives et culturelles	Formation des responsables des équipes de foot bal sur les techniques de conduite et de bonne gestion d'une association sportive	02 séances	Wadjigui	Bureau des équipes de foot bal et ADS	799 000	200000	X	X			UNICEF , PAM, PROHY PA, Etat,		

	Aménagement et équipement des terrains de foot bal	01 aménagement	Wadjigui	Bureau des équipes de foot bal et ADS	605 850 605 850	100 000 100000	X				FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		
Promouvoir l'alphabétisation dans la sous-préfecture	Construction et équipement en mobilier fourniture et didactiques d'un centre d'alphabétisation	02 centres d'alphabétisation	Echelle sous-préfecturale (2 sites : Wadjigui et Mohomanga	ADS /APE, IPEP	17280000(soit 8 640 000 par centre d'alphabétisation)	1 728 000 (soit 840 000 par centre d'alphabétisation)		X			UNICEF, PAM, Etat/Fond d'Alphabétisation, Autres		
	Formations et équipements des jeunes désœuvrés et vulnérables sur divers métiers	01 séance	Echelle sous-préfecturale	ADS/ODV	5575840	400000			X		Etat, FONAP, FSD (Ambassade de France),		
				Total									

4.6. DOMAINE AFFAIRES SOCIALES-GENRE

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	An 1	An 2	An 3	An 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée
Améliorer la	Sensibilisation sur	4	Echelle	ADS /ODV, APE,	6651050	340000	X	X	X	X	Etat,		

situation socio-économique des personnes vulnérables	l'implication des personnes vulnérables (femmes) dans le développement et sur les pratiques néfastes	séances soit 1 séance/an	zonale	COSAN, Sous-préfet							PADL-GRN/UE, FSD (Ambassade de France),		
	Elevage des moutons	20	Wadjigui	Gpt « Wadjigui »	1000000	600000	X	X			Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
	Achat, stockage et vente de mil, maïs	1275 sacs	- Birgourdé III - Indra - Allahaïng a - Lalane II - Tcharaye -Wadjigui -Tchilari Wadjigui -Tchilari -Koureye - Boulmaye II -Boumaye -Guiri -Tchilari Nord -Nguiliti II - Nguiliti I - Harou -Yiti -Guirih -Firé II -Yenera	-Gpt femmes ; -Gpt « NIMA » ; -Gpt « SALAMA » ; -Gpt « MOBARAK » ; -Gpt « NIETRONE » ; -Gpt « HANANA » ; -Gpt « HANANA » ; -Gpt « HER » ; -Gpt « NIMA » ; -Gpt « NASSOUR » ; -Gpt « NIMA » ; -Gpt « NIMIR » ; -Gpt « MOUNOUWARA » ; -Gpt « Lalane II » ; -Gpt « HIKMA » ; -Gpt « WASSAMA » ; -Gpt « DAKIR » ; -Gpt « GAMIH » ; -Gpt « GNAKINA » ; -Gpt « GOSS » ; -Gpt « NEDJIMA SAHARA » ; -Gpt « ISNEYENE » ; -Gpt « IMANE » ; -Gpt « LOUGMA » ; -Gpt « AHAD » ; -Gpt « CHARAF » ; -Gpt	25500000 soit 500000 par projet	10200000 soit 200 000 par projet	X	X	X		Etat, FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		

			sites : Wadjigui et Mohoman ga)		banque céréalière)	banque céréalière)					de France), Ambassade des Etats- Unis d'Amérique		
	Sensibilisation sur les techniques de la prévention et de la gestion des crises alimentaires	4 séanc es	Echelle sous- préfectora le	Groupements féminins, ADS /ODV	3 801 680 (soit 950 420 par an)	290 000 (soit 72500 par an)	X	X	X	X	Etat, PNSA		
	Sensibilisation des parents sur les bonnes pratiques de nutrition	04 séanc es soit 1/an	Echelle sous- préfectora le	COSAN, RCS, Groupements féminins, ADS /ODV	3 801 680 (soit 950 420 par an)	290 000 290 000 (soit 72500 par an)	X	X	X	X	Etat, UNICE F, ACF, MDM, Etat		
	Formation des femmes membres de groupement sur les techniques de préparation d'une bouillie enrichie	2 séanc es	Echelle sous- préfectora le	COSAN, RCS, Groupements féminins, ADS /ODV	3150 000 (soit 1575000 par an)	400000(soit 200 000 par an)	X	X			UNICEF, ACF, MDM, Etat		
	Création d'un atelier féminin de formation en couture	02	Wadjigui Mohoman ga	Bureaux Gpts féminins et ADS	5490000 (Soit 2 745 000 par atelier)	1000000(s oit 500000 par atelier)			X		Etat, FSD (Ambassad e de France),		
	Installation de moulin	06	Harou Kouro- Malanga Mohoman ga Tcharaye II Eliminga Indra	-Gpt femmes -Gpt femmes -Gpt femmes » -Gpt « MALIH » Gpt « Femmes Productrices d'Eliminga » Gpt « TAWAKAL »	31707000 soit 5 284 500 par projet	2430000 soit 405 000 par projet	X	X	X		Ambassad e des Etats-Unis d'Amériqu FSD(Amba ssade de France), Etat		
	Total												

4.7. DOMAINE GOUVERNANCE-PAIX –SECURITE

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	An 1	An 2	An 3	An 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée
Promouvoir la bonne gouvernance locale	Création des comités de gestion de conflits intercommunautaires	01	Echelle sous-préfecturale	ADZ	100 000	100 000	x				A rechercher		
	Formation des responsables des Associations et groupements sur la pratique de bonne gouvernance	1 séance	Echelle sous-préfecturale	ADS	4 055 000	200000	x				PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		
	Formation des des groupements et associations sur la vie associative, les techniques de rédaction administrative	1 séance		ADS	4 055 000	200000	x				PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		

	Formation des responsables des grpts et Ass sur les différents liés à la bonne gouvernance			ADS	4 055 000	200000	X				PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		
	Formation des responsables de l'ADS et autres associations de la sous-préfecture sur les techniques de montages de petits projets et les stratégies de financement de PDL		Echelle sous-préfectorale	ADS	2027500	100000		X			PADL-GRN/UE, PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat et Autres à identifier		
	Réalisation des visites d'échanges d'expériences avec les responsables d'autres ADS du département et avec ceux du Sud du pays	02	Echelle zonale	ADS	1700000	230 000		X	X		PADL-GRN/UE, PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat et Autres à		
	Formation des autorités traditionnelles et membres de comité de gestion de conflits sur les techniques et	1 séance	Echelle sous-préfectorale	ADS	982500	150000	X				PADL-GRN/UE, PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		

	pratique de bonne gouvernance										Etat		
	Formation des chefs traditionnels et mbres des comités de gestion sur la prévention et gestion des conflits	1 séance	Echelle sous-préfectorale	Bureau ADS	982500	150000	X				PADL-GRN/UE, PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		
	Sensibilisation des autorités traditionnelles sur l'importance de la justice et de cohésion sociale	4 séances	Echelle sous-préfectorale	ADS	1440000(soit 360000 par an)	200000(soit 50000 par an)	X	X	X	X	PDVII, FSD (ambassade de France),		
	Mise en place des réseaux de contrôle des voleurs de bétail	54	Echelle zonale	ADZ, Chefs de zone	200000	200000	X						
	Plaidoyer auprès de l'administrative de la place pour la sanction effective des voleurs de bétail arrêtés	4 séances	Echelle zonale	ADZ, Chefs de zone	100000	100000	X	X	X	X	PDVII		
	Sensibilisation sur l'importance d'une synergie entre la population et le service de	4 campagnes	Echelle zonale	Echelle zonale	400000	200000	X	X	X	X	Etat, autres à identifier		

	sécurité												
			Total										

V. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

La mise en œuvre du présent PDL se fera par un mécanisme et des stratégies définis de manière participative par les acteurs locaux pendant l'atelier sous-préfectoral de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL. Les différents points de ce mécanisme et de ces stratégies sont développés ci – après :

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre du PDL sera assurée par le CSD avec l'appui des CVD. L'organe ouvrier est l'ADS composée des membres du Bureau Exécutif de l'ADS, des membres du CSD et des animateurs locaux sous-préfectoraux. Les membres du Bureau Exécutif de l'ADS, des membres du CSD et des animateurs locaux sous-préfectoraux s'attèleront continuellement à la sensibilisation des populations des villages de la Sous-préfecture de Wadjigui en général et des porteurs des microprojets en particulier afin de lever l'équivoque sur les malentendus qui laissent croire que à certaines personnes qu'une fois le PDL élaboré, les bailleurs de fonds en particulier l'Union à travers le PADL-GRN et autres partenaires qui appuient les programmes et projets qui visent la réduction de la pauvreté interviendront avec des gros moyens sans contrepartie pour réaliser les projets inscrits dans le PDL. A cet effet, la sous-préfecture s'appuiera sur les délégués villageois, les membres des Organisations de Développement Villageois qui ont suivi de bout à bout tout le processus d'élaboration du PDL pour mieux accomplir la mission de sensibilisation auprès des populations. Le contact régulier avec la population permettra de mobiliser toutes les ressources nécessaires (humaines, financières et matérielles) tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL élaboré. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre des populations deux zones avant de solliciter les appuis des partenaires ainsi que ceux de l'Etat. Ces appuis peuvent être sollicités sous forme de crédits, des dons, des legs et des subventions. Le contact avec les différents partenaires au développement ne sera pas perdu de vue pour diffuser le PDL et orienter les porteurs vers ceux-ci. Chaque porteur de projet s'adressera aux bailleurs de son choix et informera le CSD pour permettre d'assurer le suivi du processus de financement.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le pilotage des actions sera assuré par le CSD mis en place par la population de la Sous-préfecture. Cette structure est relayée au niveau des villages par des CVD. Le CSD a pour mission principale de:

- Multiplier le PDL élaboré et son résumé et les diffuser auprès des populations des villages de la zone et auprès des partenaires au développement y compris l'Etat(Gouvernement) ;
- Veiller à la mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Chercher les informations auprès des partenaires au développement pour mettre à la disposition des populations de deux zones en général et des porteurs des projets en particulier ;
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- Appuyer les porteurs de projets à monter les projets pour la recherche de financement et de faire le suivi des dossiers de financement auprès des bailleurs contactés ;
- Superviser l'exécution des actions ;

- Suivre l'exécution du programme d'actions ;
- Rendre compte régulièrement aux populations de deux zones l'état d'avancement des travaux.

Au titre de ces prérogatives le CSD a élaboré un Plan de Travail Annuel(PTA) pour la première année avec des indicateurs précis qui lui servira de tableau de bord pour le pilotage de la mise en œuvre et le suivi-évaluation des réalisations des projets. L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PTA se feront chaque année de la mise en œuvre du PDL par le CSD.

De concert avec les ODV, le CSD assurera le suivi périodique suivant son plan de travail annuel les porteurs des projets dans la réalisation de leurs projets (mobilisation effective des ressources propres et extérieures, l'exécution et le suivi-évaluation des projets priorités dans le PDL). Un suivi interne sera assuré par quelques membres des porteurs des projets afin de garantir le bon déroulement de la réalisation des actions. Il sera organisé des assemblées annuelles pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDL pendant lesquelles les participants évalueront les projets de l'année en cours et auront à choisir des nouveaux projets prioritaires sur la base de l'analyse des capacités organisationnelles et financières de chaque porteur de projet.

A la fin de la deuxième année de la mise en œuvre du plan, un atelier d'auto-évaluation sera tenu afin de réfléchir sur les difficultés rencontrées pendant l'expérience et réorienter les actions de façon efficace.

Au bout de 4 ans, le PDL arrivera à l'échéance, une révision sera faite avec l'appui des partenaires sollicités pour prendre en compte la nouvelle contextuelle.

Pour permettre aux membres du CSD avec ses relais dans les villages ainsi que ALS d'accomplir leur mission les populations à travers leurs délégués à l'Assemblée Générale Sous-préfecturale tenue du 19 au 20 Janvier 2015 à Wadjigui se sont engagées à cotiser 1000 F CFA par mois et par village pour soutenir le fonctionnement de l'ADS et de suivi des actions du PDL.

5.3 PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Ce Plan de Travail Annuel du CSD est élaboré pour permettre aux membres des CSD et leurs relais dans les villages ainsi que les ALS à bien suivre et évaluer la mise en œuvre de leur PDL.

Domaine	Activités prévues	Nbre	Calendrier d'exécution												Responsable	Collab.	Observations
	Tenue des réunions	24	J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D	Présidt ADS	S.G	1 ^{er} et dernier lundi du mois
	Sensibilisation des populations des villages de la Sous-préfecture de Wadjigui sur la cotisation/organisation des collectes pour le fonctionnement du bureau de l'ADS et ses démembrements dans les villages	6 sites	X		X		X		X		X		X		Présidt ADS	S.G, T.G	Dernier dimanche du mois
	Préparation de la soutenance du PDL						X	X	X	X	X				Président	S.G, T.G, ALS, CRPDL	
	Défense du PDL devant le CDA									X	X				Président	S.G, T.G, ALS, CRPDL	
	Multiplication du PDL validé en plusieurs exemplaires									X	X				T.G	T.G.A, Président, SG	
	Diffusion dans les villages le PDL validé auprès des partenaires	30 sites (à								X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G	1 ^{er} samedi et dernier jeudi du mois

Activités générales	et de l'Etat	raison de 2 sites par jr)															
	Identification des partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G, T.G	
	Réalisation de prise contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G, T.G	
	Restitution des résultats de la mission de prise de contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G, T.G	
	Sensibilisation les porteurs des projets et la population bénéficiaire pour la mobilisation des ressources d'abord propres puis extérieures		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G,T.G, ALZ	
	Appui aux porteurs de projets pour l'élaboration et		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G,T.G, ALS	

	l'introduction des demandes de financement auprès des partenaires techniques et financiers																
	Appui aux porteurs de projets dans le suivi des demandes de financement introduites auprès des partenaires techniques et financiers		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G,T.G	
	Organisation des réunions de synergie avec les partenaires locaux (groupements, associations, unions, etc.)					X							X	Présidt ADS	S.G,T.G, ALS	1 ^{er} vendredi du dernier mois du semestre	
	Organisation à la fin de la première année la réunion d'évaluation du PTA et du Plan Annuel d'Investissement(PAI) puis d'adoption du PTA et PAI de la 2 ^{ème} année												X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets		
Agriculture-Elevage-Pêche	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et des projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G,T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre
Education-Alphabétisation-Jeunesse-	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs	dernier jeudi du dernier mois du trimestre

Cultures-Sports	projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année															projets	
Affaires sociales-Genre	Suivi de la réalisation de tous les projets et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre
Gestion des ressources naturelles-Environnement-Tourisme	Suivi la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre
Santé-Eau Potable-Assainissement	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre
Economie (commerce, artisanat, etc.)	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre
Paix-Sécurité-Gouvernance	Suivi de la réalisation de tous les projets				X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS,	dernier jeudi du dernier mois

y compris au sein des organisations	d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année																porteurs projets	du trimestre
-------------------------------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------	--------------

CONCLUSION

Soucieuse d'améliorer leurs conditions de vie et de gérer durablement leurs ressources naturelles, les populations des villages de la Sous-préfecture de Wadjigui debout comme un seul homme, se sont engagées dans l'élaboration de leur Plan de développement Local. Le désir d'arriver à un développement local durable a guidé la sous-préfecture dans l'analyse des problèmes et l'identification des projets prioritaires susceptibles de l'aider à améliorer leurs situations socio-économiques et culturelles, et assurer la gestion durable leurs ressources naturelles.

Elaborer un PDL est une chose et le mettre en œuvre en est une autre. Les vrais défis commencent pour la sous-préfecture avec la fin du processus d'élaboration.

Aussi, pour la mise en œuvre de ce document, la mobilisation effective des ressources locales s'impose avant l'appel aux partenaires techniques et financiers qui aimeraient aider les villages de la sous-préfecture.

ANNEXES

Annexe 1 : Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

Annexe 2 : Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,

Annexe 3 : Personnes ressources contactées,

Annexe 4 : Membres des organes de l'ADS de la Sous-préfecture de Wadjigu

Annexe 5 : Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

Annexe 6 : Calendrier de travail des CT

Annexe 7: Rapport des travaux des commissions thématiques

Annexe 8 : Listes des participants aux ateliers zonaux (hommes/femmes)

Annexe 9 : Procès-Verbal de l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de la Sous-préfecture de wadjigu